

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION
DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS : BILAN ET
PERSPECTIVES**

ALEXANDRE JAMEAU
8^e promotion

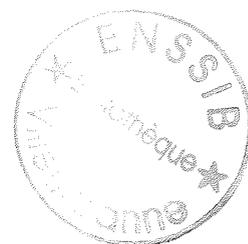
Stage effectué au SCD de l'Université d'ORLEANS
du 30 août au 19 novembre 1999

sous la direction de Jean-Michel SALAUN
professeur à l'ENSSIB
et de
Marie-Jeanne BOISTARD
Conservateur au SCD d'ORLEANS

2000



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**



Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION
DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS : BILAN ET
PERSPECTIVES**

ALEXANDRE JAMEAU
8^e promotion

Stage effectué au SCD de l'Université d'ORLEANS
du 30 août au 19 novembre 1999

sous la direction de Jean-Michel SALAUN
professeur à l'ENSSIB
et de
Marie-Jeanne BOISTARD
Conservateur au SCD d'ORLEANS

2000

1999
DCB ST
27

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier Mme Michèle DESBORDES, Directrice du Service Commun de la Documentation de l'Université d'ORLEANS. En m'accordant la primeur de son rapport d'activités 1996/1997, auquel je fais souvent référence dans ce travail, elle m'a fourni de nombreux éléments d'analyse de la politique documentaire mise en œuvre au SCD.

Ce travail n'aurait pu être entrepris sans l'aide de Mme Marie-Jeanne BOISTARD, conservateur adjoint à la directrice pour les actions documentaires. En me prodiguant des conseils et en me fournissant de nombreux dossiers, elle m'a permis d'étudier les perspectives d'évolution et les projets du SCD d'ORLEANS. Les conversations professionnelles qu'elle m'a accordées au hasard de mes besoins et de mes interrogations m'ont ainsi amené à enrichir ce travail.

Je remercie également tous ceux qui ont accepté de répondre à mes questions et qui m'ont ainsi aidé à réaliser ce rapport, et en particulier, Mme Cécile CUISSET, conservateur, responsable de la section des Lettres et des Sciences Humaines, Mme Geneviève CORGIER, conservateur, responsable de la section de Droit et de Sciences économiques, M. Jean-Noël MERLIER, chargé du réseau de cédéroms et du parc informatique, Mme Sylvie BOUREL, conservateur, responsable de l'informatique documentaire, et Mme Marie-Florence AUBINEAU, bibliothécaire adjointe spécialisée à la section des Sciences.

Table des matières

<u>Remerciements</u>	p. 1
<u>Table des matières</u>	p. 2
<u>Introduction</u>	p. 4

Première partie : la situation et les projets du Service Commun de la Documentation au sein de l'Université d'ORLEANS

p. 7

Chapitre I : naissance et renaissance de l'Université d'ORLEANS	p. 7
Chapitre II : l'enseignement et la recherche à l'Université d'ORLEANS	p. 10
Chapitre III : la structuration de l'Université d'ORLEANS	p. 22
Chapitre IV : les projets du SCD et de l'Université.	p. 26

Seconde partie : les moyens humains, financiers et techniques du Service Commun de la Documentation

p. 28

Chapitre I : la Direction des Affaires générales	p. 29
Chapitre II : le budget du SCD	p. 33
Chapitre III : le bilan de l'informatisation et les projets informatiques	p. 35
Chapitre IV : la formation du personnel	p. 39
Chapitre V : les sections de Lettres, de Sciences, et de Droit	p. 41

Troisième partie : des collections aux usagers : une problématique de services adaptés aux publics

p. 47

Chapitre I : les espaces publics de la BU-Forum et de la BU-Droit	p. 48
Chapitre II : les collections et la politique documentaire	p. 50
Chapitre III : les usagers, le prêt et le PEB	p. 57
Chapitre IV : une politique de formation des usagers	p. 63
Chapitre V : les services complémentaires	p. 66

Conclusion et perspectives

p. 68

Éléments bibliographiques

p. 70

Annexes

p. 71

Introduction

L'Université d'ORLEANS fut mise en place dans les années soixante. Elle se caractérise par la pluridisciplinarité des enseignements qui y sont donnés. Néanmoins, les disciplines scientifiques et technologiques sont largement représentées et constituent un pôle d'excellence de cette structure.

Etablissement d'enseignement supérieur de taille moyenne, l'Université d'ORLEANS se développa progressivement tout en subissant l'attraction parisienne. Désormais, la mise en oeuvre de la décentralisation, ainsi que le profit de sa position géographique par rapport à l'Ile-de-France, encore naguère un handicap, laisse espérer un formidable développement de la région orléanaise et de son Université.

En effet, le dernier recensement de la population française de mars 1999 indique une forte augmentation de la population orléanaise depuis neuf ans. Les démographes estiment que l'agglomération rassemblera 400 000 habitants vers 2020. Cette ville, tombée dans une période de léthargie du début du XIX^e siècle jusqu'aux années 1950, bénéficie à présent de perspectives d'essor remarquables

La proximité de la capitale, l'agglomération orléanaise se situant à environ 110 kilomètres de PARIS, constitue désormais un atout de choix. Les entreprises et une population qualifiée sont attirées désormais par les avantages d'une grande ville en terme de services, d'emploi, d'activités marchandes et culturelles.

La création d'une Médiathèque en 1994 a remporté un grand succès auprès de la population. Le dynamisme du théâtre d'ORLEANS est reconnu à l'échelle nationale. Des manifestations comme le festival de jazz ou le festival de musique de SULLY-SUR-LOIRE, ainsi que la construction d'un zénith en 1995, contribuent également à l'essor des activités culturelles entreprises par la municipalité.

Sur le plan des activités industrielles, technologiques, commerciales et de services, la diversification s'est accélérée avec la mise en place de deux parcs technologiques, ceux de LA CHARBONNIERE à SAINT-JEAN-DE-BRAYE et de LA SOURCE, à proximité du campus universitaire et du centre d'innovation.

Afin de favoriser les perspectives de développement de l'agglomération, la municipalité a entrepris un vaste chantier de transport urbain. Etirée du nord au sud, entre la forêt d'ORLEANS et le pays solognot, la mise en place d'un tramway, qui devrait être achevé à l'automne 2000, répondra à la nécessité de faciliter le déplacement des habitants de l'agglomération entre FLEURY-LES-AUBRAIS et la "ville nouvelle" d'ORLEANS-LA SOURCE, construite dans les années 60 et située à 10 kilomètres au sud du centre-ville. La ligne de tramway garantira ainsi aux Orléanais un accès rapide depuis le nord de l'agglomération, en passant par le centre-ville, vers les campus de l'Université d'ORLEANS et du CNRS, ainsi que vers les entreprises et les autres activités innovantes installées à proximité.

C'est en effet à LA SOURCE que se développa le campus de l'Université d'ORLEANS. Les activités d'enseignement et de recherche s'y sont multipliées. Cependant, la présence des laboratoires de recherche sur le campus du CNRS, a contribué à renforcer la part des disciplines scientifiques et technologiques sur ce qu'il est convenu d'appeler maintenant le *Grand Campus d'ORLEANS*.

Le Service Commun de la Documentation de l'Université s'inscrit dans cette évolution générale. Depuis 1994, de nombreuses opérations y furent menées, afin de permettre au SCD de s'adapter aux nouveaux enjeux d'une société de l'information et de la communication. Une politique documentaire cohérente, l'informatisation de la bibliothèque universitaire, ainsi que des actions de formation des usagers aux Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication, furent mises en œuvre. Un nouveau bâtiment fut construit afin d'accueillir la section de Droit et d'Economie. Un projet de construction d'un bâtiment pour la section des Sciences est actuellement à l'étude.

En quelques années, le SCDU s'est ainsi engagé dans une logique de services adaptés aux besoins documentaires de publics variés, non sans rencontrer des contraintes de nature financière, entre autres.

Dans ce rapport de stage, après avoir précisé la place qu'occupe le SCD au sein de l'Université, les moyens humains, financiers et techniques disponibles à la BU seront étudiés. Enfin, la question des services fournis par la BU seront mis en perspective.

Les activités courantes que j'ai effectuées à la Bibliothèque universitaire sont en lien direct avec le travail de recherche sur les bibliothèques associées de l'Université

d'ORLEANS. Aussi, je ne les présenterai pas dans ce rapport de stage, mais dans mon mémoire de recherche.

Je tiens à préciser que le rapport de stage contient de nombreux éléments d'analyse indispensables à la compréhension de la situation des bibliothèques associées. Aussi, bien que ce rapport et le mémoire de recherche puissent être lus indépendamment, ces deux travaux restent complémentaires.

PREMIERE PARTIE : la situation et les projets du Service Commun de la Documentation au sein de l'Université d'ORLEANS

Afin de mieux apprécier la place qu'occupe le Service Commun de la Documentation au sein de l'Université d'ORLEANS, il est indispensable de décrire son environnement immédiat et d'analyser brièvement la situation de cet établissement, ainsi que ses activités d'enseignement et de recherche, son organisation, les publics qu'il accueille, ses relations avec d'autres structures, dont le CNRS d'ORLEANS en particulier, et ses projets.

Un SCD, à l'instar d'une Université dont il n'est qu'un des services, s'inscrit dans la durée et reflète, à sa façon, l'évolution de l'ensemble universitaire, voire de la ville et de la région où il fut mis en place. Il est donc intéressant de mettre en perspective une structure, et surtout de décrire les modalités des interrelations entre les nombreux partenaires du SCD et les enjeux de l'intégration d'un réseau de bibliothèques en constante évolution, voire en devenir.

Chapitre I : naissance et renaissance de l'Université d'ORLEANS

L'Université d'ORLEANS est à la fois très ancienne et toute récente. Créée au XIII^e siècle et reconnue pour la qualité de son enseignement en Droit par les étudiants européens, en particulier au XVI^e siècle, elle connaît une phase de déclin qui se prolonge jusque vers la fin du XVIII^e siècle, malgré le renom que lui conféra le juriste POTHIER (1699-1772) en tant qu'enseignant et inspirateur du futur code civil.

Fermée en 1793, l'Université d'ORLEANS doit sa renaissance à l'action entreprise par Roger SECRETAIN¹ et par Gérard ANTOINE, le premier Recteur de la nouvelle Académie mise en place en 1961. Ces personnalités, ainsi que le Ministre de l'Education Nationale, Pierre SUDREAU, avaient l'ambition de créer le "premier grand campus européen" au sud de PARIS.

Ce projet de renaissance universitaire était lié à l'implantation d'établissements de recherche, comme le BRGM et des laboratoires du CNRS.

¹ Roger SECRETAIN fut élu maire d'ORLEANS en 1959.

Par ailleurs, l'installation de ces structures s'intégrait dans un projet d'urbanisme plus vaste consistant à créer une ville nouvelle, ORLEANS-LA SOURCE, à quelques kilomètres au sud de la Loire et à proximité de la forêt solognote. En 1961, l'Université d'ORLEANS ouvrait ses portes en accueillant 155 étudiants pour une propédeutique de sciences.

Les choix faits à l'époque furent très importants dans la mesure où l'environnement institutionnel de la recherche et l'enseignement proposé dès 1961 laissait présager une orientation scientifique et technologique de la nouvelle Université, comme le souligne le texte du projet d'établissement² de l'actuel président de l'Université, M. MUDRY, par ailleurs ancien Directeur de l'Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux.

En effet, la Faculté des Sciences fut mise en place la première, au début des années soixante. Puis, deux Facultés de Droit et de Lettres, et un IUT (en 1967) furent créés avant 1968, date à laquelle 200 enseignants formaient 5 000 étudiants environ.

Cependant, l'impulsion primitive se solda par la construction de baraquements provisoires qui perdurèrent pendant trente ans, jusqu'à la fin des années 80. Les conditions de travail du personnel de l'Université et des étudiants demeurèrent ainsi précaires.

A la suite des événements de 1968 et de la loi sur l'enseignement supérieur datant de la même année, un décret du premier janvier 1971 institua la création de l'Université d'ORLEANS. Cette dernière comportait sept unités d'enseignement et de recherche (UER) : Droit et Sciences économiques ; Lettres, Langues et Sciences Humaines ; Sciences exactes et naturelles ; Centre d'études supérieures ligériennes (CESL)³ ; Faculté de technologie ; IUT d'ORLEANS ; IUT de BOURGES. Ces composantes universitaires se sont maintenues en l'état jusque vers le milieu des années 80.

L'accroissement brutal du nombre des étudiants en 1987 bouscula la structuration de l'établissement. En effet, alors que vers 1985, le nombre d'étudiants inscrits à l'Université était de 8000 environ, ce chiffre augmenta considérablement pour atteindre 17 500 étudiants en 1995. L'accroissement des effectifs sur le campus d'ORLEANS se doublait du développement des Antennes universitaires sur les sites délocalisés de BOURGES, CHARTRES, CHATEAUROUX et ISSOUDUN.

² cf dans le bulletin, journal de l'Université d'ORLEANS, d'octobre 1999, p. 1-2.

³ Ce centre cessa ses activités en 1980.

Afin de réguler ces flux d'étudiants, de répondre à la nécessaire adaptation de l'Université aux besoins de la cité et de la société, et de garantir un niveau d'enseignement de qualité dans les sites délocalisés⁴, une évolution des structures s'imposait.

Aussi, dès 1982, était créée l'Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux (ESEM), à partir de la Faculté de Technologie fondée en 1972. Dès lors, l'Université se dotait d'une école d'ingénieurs qui rompait avec la distinction traditionnelle entre formation universitaire et enseignement supérieur non universitaire ("les grandes écoles"). En 1992, l'Ecole Supérieure des Procédés Electronique et Optique (ESPEO) était installée dans un bâtiment construit à cet effet, et complétait le dispositif d'enseignement voulu par la présidence de l'Université.

La même année, l'UFR de Sport (STAPS ou Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) était mis en place, tandis qu'une réflexion sur l'adaptation des cursus universitaires aux compétences professionnelles recherchées sur le marché de l'emploi favorisa l'éclosion de nouvelles spécialités, notamment à l'UFR de Droit, d'Economie et de Gestion. Enfin, deux IUT, à CHATEAUROUX-ISSOUDUN et à CHARTRES, furent créés.

Quant au développement de la recherche dans le courant des années 90, la question du rapprochement entre les laboratoires du campus du CNRS⁵ et ceux de l'Université se posa avec davantage d'acuité.

La position géographique des deux campus⁶, l'orientation scientifique et technologique des deux structures, malgré le développement des UFR de Droit, d'Economie et de Gestion, et de Lettres, Langues et Sciences Humaines, ainsi que les thèmes de recherche abordés par les équipes, amenèrent les responsables à réfléchir sur les modalités de la coopération⁷.

En outre, souhaitant plus que jamais que les travaux de la communauté scientifique soient diffusés et utilisés par les acteurs du monde des entreprises, il est apparu comme une

⁴ Le développement des Antennes universitaires dans les sites délocalisés résulte des effets de la décentralisation et de l'accroissement du nombre d'étudiants après 1985.

⁵ Parallèlement au développement de l'Université d'ORLEANS, le campus du CNRS s'était étoffé, depuis les années 60.

⁶ cf ANNEXE N° 3.

⁷ Nombreux sont les enseignants-chercheurs de l'Université qui travaillent également dans les équipes de recherche du CNRS.

priorité d'unir les moyens des deux établissements publics et de structurer davantage les équipes de recherche en associant l'Université et le CNRS.

C'est dans ce contexte que le président MUDRY, soucieux de poursuivre la politique pédagogique et de recherche, de renforcer la dynamique de l'Université d'ORLEANS et de donner une cohérence structurelle à cet établissement, a entrepris de s'engager dans le projet d'établissement destiné à associer à terme le campus du CNRS, le BRGM, l'INRA et l'IRD (ex-ORSTOM).

Chapitre II : l'enseignement et la recherche à l'Université d'ORLEANS : le choix des disciplines scientifiques et technologiques

En 1999, le dispositif du Grand Campus d'ORLEANS s'étend sur 180 hectares. Il est constitué de plusieurs établissements qui collaborent ensemble tout en conservant leur identité propre et leur autonomie de gestion.

Sur le plan régional, l'Université d'ORLEANS a privilégié depuis 40 ans les disciplines scientifiques et technologiques, alors que l'Université de TOURS a développé les enseignements et la recherche dans les domaines des Sciences Humaines et des Lettres .

Le Grand Campus d'ORLEANS comprend les UFR, les Ecoles d'ingénieurs et les IUT de l'Université d'ORLEANS (campus de LA SOURCE et sites délocalisés), les Laboratoires du campus orléanais du CNRS (environ treize entités) et l'Institut de Recherche pour le Développement (ex ORSTOM) qui a implanté son centre ERMES au coeur même du campus de l'Université⁸. D'autres institutions, comme le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) et l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), se trouvent à proximité du Grand Campus.

Le dispositif pédagogique et les pôles de recherche mis progressivement en place s'inscrivent dans la dynamique de l'ère pionnière, et sont tributaires de l'environnement scientifique, technologique et industriel de l'agglomération orléanaise.

-Les pôles de recherche

Depuis le début des années 90, la recherche est structurée en sept pôles associant l'Université d'ORLEANS et le CNRS. Les quelques quarante unités de recherche sont

11118 → Tbx:
en amorce ?

réparties entre ces pôles, et sont dotées de statuts différents en fonction de leur insertion dans le dispositif mis en place.

Ainsi, un laboratoire du CNRS peut être une unité mixte de recherche (UMR), ce qui suppose un double financement de ses activités de la part de l'Université et du CNRS. Le statut de l'UPR (Unité Propre de Recherche) indique que le laboratoire en question n'est financé que par le CNRS⁹, même si des enseignants-chercheurs de l'Université y travaillent. Enfin, un laboratoire doté du statut UPRES-A (Unité Propre de Recherche de l'Enseignement Supérieur Associée au CNRS) suppose que l'entité est sous la tutelle administrative et financière de l'Université¹⁰. Cependant, il convient d'ajouter que des contrats signés entre les deux structures conduisent à des modalités de financement spécifiques qui ne correspondent pas toujours à leur statut.

Les sept pôles mis en place rendent compte de l'importance des disciplines scientifiques dans le dispositif de la recherche du Grand Campus d'ORLEANS. En effet, un seul pôle rassemble les équipes de recherche et les laboratoires qui travaillent dans les disciplines de sciences humaines, des lettres, et d'économie. En revanche, il ne faut pas moins de six pôles pour structurer la recherche scientifique et technologique.

-Le pôle **Atmosphère et Cosmos** réunit autour du Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement (LPCE, UPR du CNRS) des laboratoires d'autres pôles.

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
Atmosphère et Cosmos					
Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement	LPCE	UPR 4010 campus du CNRS	Sciences de l'Univers	18 chercheurs et enseignants-chercheurs 35 ITARF	François LEFEUVRE

⁸ cf ANNEXE N° 3.

⁹ Le CBM est une UPR qui a passé une convention avec l'Université d'ORLEANS !

¹⁰ Il existe aussi des EA ou Equipe d'accueil, des JE ou Jeune équipe, et des SCS, équipe soutenue par le Conseil Scientifique.

-Le pôle **Energétique** est structuré en une Fédération de Recherche (dont le nom est EPEE¹¹) qui rassemble cinq laboratoires en relation avec les deux écoles d'ingénieurs¹². Le projet de création d'un Centre Polytechnique Universitaire (CPU) réunissant l'ESEM et l'ESPEO, en 2001, serait accompagné par la construction d'un bâtiment pédagogique à l'usage des élèves du CPU sur le campus du CNRS, près du Laboratoire de Combustion et Systèmes Réactifs.

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
Energétique					
laboratoire de combustion et systèmes réactifs	LCSR	UPR 4211 campus du CNRS	Sciences pour l'Ingénieur	22 chercheurs et enseignants-chercheurs 11 ITARF	Michel CATHONNET
Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés	GREMI	UMR 6606 ESPEO	Sciences pour l'Ingénieur	22 chercheurs et enseignants-chercheurs 12 ingénieurs, techniciens, administratifs	Claude FLEURIER
Laboratoire d'Aérothermique		UPR 9020 campus du CNRS	Sciences pour l'Ingénieur	7 chercheurs et enseignants-chercheurs 12 ITARF	Jean-Claude LENGRAND
Equipe Energétique, Explosions, Structure		UPRES-A ESEM IUT de BOURGES		9 chercheurs et enseignants-chercheurs 6 doctorants	Jérôme RENARD
Laboratoire de Mécanique et d'Energétique		UPRES-A ESEM		9 chercheurs et enseignants-chercheurs 5 doctorants	Serge BURNEL

-le pôle **Matériaux** est composé du Centre de Recherche sur les Matériaux à Haute Température (CRMHT, UPR du CNRS), du Centre de Recherche sur la Matière Divisée (CRMD, UMR), et du Centre d'Etudes et de Recherches par Irradiation (CERI, UPR). Il convient d'ajouter les laboratoires du GREMI (Groupe de Recherche sur l'Energétique des

¹¹ Energétique, Propulsion, Espace, Environnement.

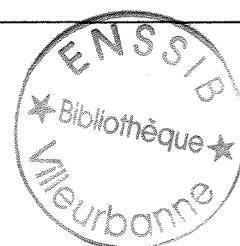
¹² Un des cinq laboratoires se situe à BOURGES.

Milieux Ionisés, UMR) et LPCR, dont les travaux s'inscrivent en partie dans les problématiques de recherche du pôle "matériaux".

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
Matériaux					
Centre de Recherche sur les Matériaux à Haute Température	CRMHT	UPR 4212 campus du CNRS	Sciences chimiques	23 chercheurs et enseignants-chercheurs 18 ingénieurs, techniciens, administratifs	Jean-Pierre COUTURES
Centre de Recherche sur la Matière Divisée	CMRD	UMR 6619 campus du CNRS	SPM	36 chercheurs et enseignants-chercheurs 13 ITARF	Henri VAN DAMME
Centre d'Etudes et de Recherches par Irradiation	CERI	UPR A0033 campus du CNRS	Sciences chimiques	5 chercheurs et enseignants-chercheurs 21 ITARF	Gilbert BLONDIAUX

-le pôle **Mathématiques-Informatique-Electronique** comprend le laboratoire Mathématiques, Applications et Physique Mathématiques d'ORLEANS (MAPMO, UMR), le Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'ORLEANS (LIFO), ainsi que deux équipes, le laboratoire d'Electronique Signaux, Images (LESI) et le Laboratoire Vision et Robotique (LVR, à BOURGES). Deux équipes sont en cours de constitution à CHATEAUROUX et à CHARTRES. Par ailleurs, le LVR de BOURGES collaborera bientôt avec l'ENSIB (Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de BOURGES).

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
mathématiques Informatique Electronique					
Mathématiques, Applications et Physiques Mathématiques d'ORLEANS	MAPMO	UMR 6628 campus de l'Université	Département de mathématiques	40 enseignants-chercheurs	Aline BONAMI



Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'ORLEANS	LIFO	EA 1637 campus de l'Université	Département d'informatique	50 enseignants-chercheurs	Gérard FERRAND
Laboratoire d'électronique signaux images	LESI	EA 1715 campus de l'Université	ESPEO	12 enseignants-chercheurs, 3 doctorants, 1 ATER	Rachid HARBA
Laboratoire Vision et Robotique	LVR	UPRES EA 2078 IUT de BOURGES IUT de CHATEAUROUX ENSIB de BOURGES		environ 30 enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Pierre MARCHE

-le pôle **Physique et Chimie du Vivant** repose sur le Centre de Biophysique Moléculaire (CBM, UPR du CNRS) et sur l'Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA, UPRES-A). Sur le campus du CNRS, un Institut de Transgénose est en cours de structuration, à partir du laboratoire Génétique, Neurogénétique, Comportement (GNC, UPR). En accord avec le Département Sciences de la Vie, cet institut devrait acquérir le statut d'UMR.

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
Physique et Chimie du Vivant					
Centre de Biophysique Moléculaire	CBM	UPR 4301 campus du CNRS	Sciences chimiques	58 chercheurs et enseignants-chercheurs 44 ITARF 33 doctorants et post-doctorants	Paul VIGNY
Institut de Chimie Organique et Analytique	ICOA	UPRES-A 6005 campus de l'Université	Sciences chimiques	26 chercheurs et enseignants-chercheurs 7 ITARF	Gérald GUILLAUMET

Institut de Transgénose, Génétique Neurogénétique Comportement	GNC	UPR 9074 campus du CNRS	Sciences de la Vie	12 chercheurs et enseignants-chercheurs 7 ITARF et 3 post-doctorants	Pierre L ROUBERTOUX
--	-----	-------------------------	--------------------	---	---------------------

-le pôle **Terre-Milieus naturels** a pour vocation de rassembler les chercheurs spécialisés dans les sciences de la Terre et la Biologie Végétale. Il serait souhaitable que le BRGM et l'INRA d'ARDON s'intègrent dans ce pôle en une fédération de recherche qui comprend déjà le Centre de Recherches sur la Synthèse et la Chimie des Minéraux (CRSCM, UPR), le Laboratoire de Géotectonique, Géophysique, Metallogénie (UMR), le laboratoire de Géologie de la Matière Organique (UMR), et le laboratoire de Biologie des Ligneux. Une équipe a été constituée à CHARTRES, dont la vocation est de s'intégrer à ce dispositif en pleine évolution.

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
Terre et Milieus naturels					
Centre de Recherche sur la Synthèse et la Chimie des Minéraux	CRSCM	UPR A4201 campus du CNRS	Sciences de l'Univers	10 chercheurs et enseignants-chercheurs 6 ITARF et 8 doctorants post-doctorants	Jacques ROUX
Laboratoire de Géotectonique, Géophysique, Metallogénie		UMR 6530 campus de l'Université, bâtiment géosciences	Sciences de l'univers	15 chercheurs et enseignants-chercheurs 13 ITARF	Jacques CHARVET

Laboratoire de Géologie de la Matière Organique, sédimentation et diagénèse de la matière organique		UMR 6531 campus de l'Université, bâtiment géosciences	Sciences de l'univers	8 chercheurs et enseignants-chercheurs 4 ingénieurs, techniciens, administratifs	Jean-Robert DISNAR
Laboratoire de Biologie des Ligneux		EA 1207, campus de l'Université, bâtiment géosciences	Sciences de la Terre		Gilles GUERRIER

-le pôle **Sciences de l'Homme et de la Société** comporte une dizaine d'équipes universitaires, le Laboratoire d'Economie d'ORLEANS (UMR), l'Institut de Droit Economique et des Affaires (UPRES-A), le Laboratoire Collectivités Locales (UPRES-A), le Centre d'Etudes et de Recherches sur le cadre de la vie et l'aménagement régional (CERCAR, UPRES-A), l'Equipe Littérature et Histoire (UPRES-A), le Centre d'études et de Recherches sur la Culture Anglo-américaine (UPRES-A), l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR) et le Centre de recherche sur les archéomatériaux (CRAM, UPR), ainsi que quelques équipes plus modestes.

La contractualisation de certaines UPRES-A avec des équipes du CNRS est à l'ordre du jour.

pôle et équipes	sigle	statut et localisation	Département	personnel	responsable
Sciences de l'Homme et de la Société					
Laboratoire d'Economie d'ORLEANS	LEO	UMR 6586, campus de l'Université, Faculté de Droit, Economie, Gestion	Sciences de l'Homme et de la Société	38 chercheurs et enseignants-chercheurs 5 ITARF, 58 doctorants et post-doctorants	Jean-Paul POLLIN

Institut de Recherche et d'Histoire des Textes	IRHT	UPR A0841, campus du CNRS	Sciences de l'Homme et de la Société	6 chercheurs 30 ITARF	Jacques DALURUN
Institut de Droit économique et des Affaires		EA 1212 campus de l'Université, Faculté de DEG		12 enseignants-chercheurs et 30 doctorants	Marie-Luce DEMEESTER - MORANCAIS
Laboratoire Collectivités locales		EA 2080 campus de l'Université, Faculté de DEG		10 enseignants-chercheurs et 2 doctorants	Henri JACQUOT
Equipe Littérature et Histoire		EA 1211 campus de l'Université Faculté des LLSH		7 enseignants-chercheurs et 8 doctorants	Géraldi LEROY
Centre d'Etudes et de Recherche sur la Culture anglo-américaine	CERCA	EA 2079 campus de l'Université Faculté des LLSH		19 enseignants-chercheurs et 18 doctorants	Thomas PUGHE
Centre orléanais de Recherches en Acoustique et en Linguistique	CORAL	JE 1980 campus de l'Université Faculté des LLSH		4 enseignants-chercheurs	Gabriel BERGOU-NIOUX
Programme de Recherches sur "Oralités, Histoire, Ecriture dans le monde ibérique"	PROHE MIO	JE 1981			Angel IGLESIAS
Laboratoire orléanais de gestion		SCS			Philippe PAQUET

Centre d'Etudes et de Recherches sur le Cadre de Vie et l'Aménagement Régional	CER CAR	EA 1210 campus de l'Université Faculté des LLSH		7 enseignants- chercheurs et 9 doctorants	Joel MIRLOUP
--	------------	--	--	---	-----------------

-la politique pédagogique de l'Université

Le Grand Campus d'ORLEANS accueille 13 000 des 16 000 étudiants de l'Université d'ORLEANS, ainsi que 1500 enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et IATOSS.

	effectifs étudiants 15/01/1999	enseignants 1/09/1999	IATOSS 01/09/1999
UFR Droit, Economie, Gestion	4471	119,5	37
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	3719	109	31
UFR Sciences	3471	230	88
UFR STAPS	957	36	9
IUT d'ORLEANS	1001	89	41
IUT de BOURGES	794	73	36
IUT de CHATEAUROUX	499	37	14
IUT de CHARTRES	310	27	10
ESEM	442	51	22
ESPEO	234	30	13
Services communs et généraux	308	1	127
IRD		25	
CNRS		130	200

L'Université d'ORLEANS comporte plusieurs structures au sein desquelles les étudiants peuvent suivre un cursus. Il convient de les décrire brièvement.

à synthétiser →

L'UFR Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion propose des formations complètes du premier au troisième cycle.

En premier cycle, il est possible de préparer des DEUG de Droit, d'Economie-Gestion, d'AES, ou d'ingénierie du management.

La formation spécialisée du second cycle permet d'obtenir des licences et des maîtrises de droit public et privé, de sciences économiques, d'AES, de spécialisation dans l'administration des collectivités territoriales et des entreprises.

La préparation aux concours de recrutement de la Fonction Publique (Education Nationale, Administration, concours du centre de formation professionnelle des avocats) est également assurée.

Chacun des Départements de l'UFR (Droit, Sciences Economiques, Administration économique et sociale, Institut d'Administration des entreprises, Administration des collectivités territoriales) propose une formation de troisième cycle en DEA et en DESS.

Dans les **sites délocalisés**, une formation de premier cycle est octroyée :

-à **BOURGES**, au Centre Universitaire d'Etudes Juridiques (CUEJ) : la Capacité en Droit, le DEUG de Droit.

-à **CHATEAUROUX**, au Centre d'Etudes Supérieures Universitaires (CESU) : la Capacité en Droit, DEUG de Droit, DEUG d'Economie et de Gestion, DEUG AES.

-à **CHARTRES**, à l'Ecole de Droit : la Capacité en Droit.

L'UFR Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines comprend trois Instituts correspondant aux disciplines de la composante, au sein desquelles plusieurs Départements se développent.

Ainsi, l'Institut des Lettres comporte les Départements de Lettres Modernes, de Lettres Classiques et de Sciences du Langage.

L'Institut des Langues réunit les Départements d'Allemand, Anglais, Espagnol, LEA et Japonais, ainsi que MSTCI¹³.

Le troisième Institut, celui des Sciences Humaines, se compose des Départements Histoire, Géographie-Aménagement et MST Cartographie.

Ces Départements dispensent une formation en premier et second cycles (DEUG, licences, maîtrises, MST). En revanche, les formations de troisième cycle se réduisent à la préparation de quatre DEA.

Une préparation au concours du CAPES (espagnol, anglais, histoire, géographie et lettres modernes) complète ce dispositif pédagogique.

Parmi les **sites délocalisés**, seul le Centre d'Etudes Supérieures de **CHATEAUROUX** (CESU) dispense une formation de premier cycle (DEUG) en Histoire, Géographie et LEA (anglais, allemand, espagnol).

L'UFR Faculté des Sciences comprend neuf Départements (Biochimie, Biologie, Chimie, IUP Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique, Sciences de la Terre et Langues).

De toutes les UFR, le nombre d'enseignants-chercheurs est le plus important, ainsi que le nombre de Doctorants avec 238 étudiants préparant une thèse en 1999. Avec les effectifs des IUT et des deux écoles d'ingénieurs, la prédominance des formations scientifiques et technologiques est assurée.

Le dispositif pédagogique est très complet, notamment pour le troisième cycle qui permet aux étudiants de préparer dix DEA, notamment en Biophysique moléculaire, Energétique, Informatique, et des spécialisations en chimie organique. Des DESS d'Informatique, et d'Ingénierie, entre autres, complètent une offre d'enseignement supérieur qui lie les technologies aux sciences fondamentales et à la recherche.

Deux IUP (Chimie Appliquée et Maîtrise des Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion) confèrent une professionnalisation aux étudiants suivant ces cursus, à l'interface entre la recherche et le monde des entreprises.

¹³ MSTCI : Maîtrise Sciences et Techniques "Commerce International".

Plusieurs préparations aux concours de recrutement de l'Education nationale (agrégation de Mathématiques, CAPES et CAPET) sont organisées. Ces préparations complètent le dispositif pédagogique de la formation scientifique et technologique proposée à l'Université¹⁴.

Ce dispositif est complété par une forte présence des **IUT et de deux écoles d'ingénieurs**. En effet, l'**Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux** et l'**Ecole Supérieure des procédés Electronique et Optique** forment en trois ans des ingénieurs dans des spécialisations. Ces deux établissements sont en passe de se structurer en Centre Polytechnique Universitaire (CPU).

L'Université d'ORLEANS se dote ainsi d'une structure de formation de grande école et, comme le souligne le président MUDRY, s'inscrit dans le cadre de la convergence européenne des politiques pédagogiques.

Les formations technologiques sont renforcées par la présence de **quatre IUT sur le campus d'ORLEANS et dans les sites délocalisés, à BOURGES, CHATEAUROUX-ISSOUDUN et CHARTRES**. Les IUT dispensent auprès de plus de 2500 étudiants toute une palette de formations dans le domaine du génie mécanique, de la productique, et de la gestion des entreprises et des administrations.

Ainsi, en ajoutant au nombre d'étudiants de l'UFR de Sciences, ceux des quatre IUT et des deux écoles d'ingénieurs, 6751 étudiants sont formés aux disciplines scientifiques et technologiques par plus de 500 enseignants. Dans le mémoire de recherche sur les bibliothèques associées, je reviendrai sur les modalités de l'accès des usagers aux ressources documentaires, qui restent en particulier médiocres pour les étudiants des sites délocalisés.

Outre la présence des IUT sur ces sites, l'**Antenne Scientifique de BOURGES** propose une formation de premier cycle (DEUG "Sciences et technologies") et de second cycle (licence et maîtrise de la production industrielle). 230 étudiants environ y sont formés.

¹⁴ A contrario, l'Université d'ORLEANS ne propose pas de préparation aux concours de l'agrégation en lettres et en histoire.

A CHARTRES, l'**Antenne Scientifique** accueille 150 étudiants pour la préparation du DEUG "Sciences de la Vie". Cette "dispersion" des enseignements n'est pas sans conséquence sur l'organisation et l'accessibilité des ressources documentaires dont dispose l'Université d'ORLEANS par le biais du SCD.

L'**UFR Faculté de Sport et de l'Education Physique** propose un enseignement complet du premier cycle à la préparation des concours et accueille plus de 950 étudiants, encadrés par 36 enseignants.

S'inscrivant dans l'évolution de la politique pédagogique européenne, le président MUDRY souhaite organiser la formation professionnalisante et la recherche technologique et scientifique en développant le dispositif du cursus licence, Mastaire (maîtrise DESS DEA), doctorat.

Chapitre III : la structuration de l'Université d'ORLEANS

L'Université d'ORLEANS est structurée en services centraux (ou communs) et comprend dix composantes. Une présentation succincte de cette organisation montre à quel point le SCDU est à la fois tributaire d'instances administratives et financières centrales et de la multiplicité des interlocuteurs dans chacune des composantes.

Au lieu de présenter l'organigramme de l'établissement du point de vue de la présidence de l'Université¹⁵, il est plus intéressant d'étudier quels sont les liens qui unissent le SCD aux instances de direction et aux partenaires du dispositif organisationnel, ainsi que les modalités de coopération entre les composantes.

Le SCDU fait partie des services centraux rattachés directement à la présidence de l'Université. A ce niveau, les choix de développement du président sont fondamentaux pour le SCD. Le Conseil de la Documentation, qui se réunit en principe deux fois par an, permet à la directrice du SCD de présenter ses projets de politique documentaire, de formation des usagers et d'informatisation, de définir les orientations budgétaires et d'échanger des arguments avec les membres élus et recrutés dans les corps d'IATOSS et d'enseignants-

¹⁵ cf ANNEXE N° 7.

chercheurs. Le Conseil d'Administration de l'Université constitue aussi une instance de décisions fondamentale, dont dépend le fonctionnement du SCDU.

Ainsi, les **statuts du Service Commun de la Documentation de l'Université d'ORLEANS** furent approuvés lors du Conseil d'Administration de l'Université, le 21 mars 1986. Ces statuts furent modifiés le 4 décembre 1992 et le 8 mars 1996. Ils portent sur les missions du SCD, son organisation financière et administrative et les modalités de ses liens avec les instances universitaires.

La mise en place d'un Conseil de la Documentation composé de 25 membres issus des différentes catégories de personnel et d'usagers de l'Université (enseignants-chercheurs, personnel de bibliothèque, IATOSS, représentants étudiants...) est justifiée par l'importance des besoins documentaires et les enjeux de l'information dans un tel établissement.

Les décisions que prennent les membres de ce Conseil sont fondamentales dans les domaines financiers et sur le plan de la politique documentaire. A cet égard, le SCD relève directement des choix faits en commun en la matière. La concertation et l'accord de la communauté des enseignants-chercheurs est nécessaire à la mise en oeuvre de projets, et ce d'autant plus que les responsables des bibliothèques d'UFR, d'écoles, d'Institut, ont une autonomie de gestion, sinon une autonomie financière.

Dans ce contexte, le SCDU est en relation avec les autres services communs et centraux qui sont dirigés par un directeur à la tête d'une structure dont les objectifs ne sont pas toujours les mêmes que ceux du Service Commun de la Documentation. Le SCD travaille en particulier avec le Centre d'Informatique et de Télématique de l'Université (CITU), le Service de Formation Continue (SEFCO) et le chargé de mission "Informatique NTIC"¹⁶ de la présidence. Le directeur du cabinet du président joue également un rôle important dans la mise en oeuvre de projets.

Ainsi, les interlocuteurs des services centraux sont nombreux. Au degré de pouvoir et au champ de compétence de chacun s'ajoutent les contraintes financières, les modalités de négociation du contrat de plan quadriennal Etat-Région, et la sensibilisation des personnes à la politique documentaire, autant d'éléments qui lient étroitement le SCD à l'Université.

¹⁶ Je ne décrirai pas tous les services communs au risque d'être redondant par rapport à l'organigramme.

Cependant, ce dispositif hiérarchique méconnaît le rôle des relations réelles qui se sont tissées selon le jeu de la connivence et des sympathies : la part des relations cordiales, souvent sousestimée, est fondamentale.

Ce premier degré complexe d'interactions se double pour le SCDU de l'organisation des composantes d'enseignement et de recherche¹⁷. L'Université comprend quatre UFR, qui disposent d'antennes implantées sur les sites délocalisés, deux écoles d'ingénieurs et quatre IUT.

Chaque UFR est dotée d'une structure commune, d'une direction à la tête de laquelle est élu un "Doyen", et de Départements d'enseignement et de recherche. Chaque Département dirigé par un directeur comprend en particulier des services pédagogiques et des équipes de recherche. Les bibliothèques sont insérées dans ces entités et dépendent de ces structures¹⁸. Dans chaque composante, plusieurs types de bibliothèque sont mises en place et contribuent à l'éparpillement des collections : la bibliothèque d'UFR, la bibliothèque de Département, la bibliothèque des laboratoires ou d'une équipe de recherche. Dans chaque cas, les interlocuteurs sont différents et n'ont pas les mêmes pouvoirs et compétences.

Le responsable d'une bibliothèque d'UFR est sous la tutelle du directeur de l'UFR. Dans le cadre d'une bibliothèque de Département, l'interlocuteur privilégié est le plus souvent le directeur du Département, voire le responsable d'un laboratoire important attaché à ce Département.

Enfin dans le cas d'une bibliothèque de laboratoire, dans le meilleur des cas, un enseignant-chercheur est "responsable" de la gestion, mais n'a pas de pouvoir de décision autonome et doit se concerter avec ses collègues, ce qui nuit à la prise de décision, lorsque le SCDU propose des actions à mener en commun .

Dans le cadre du développement des NTIC, le responsable informatique de la structure est également un interlocuteur essentiel.

¹⁷ cf ANNEXE N° 7.

¹⁸ La composante produit un type de bibliothèque qui lui est adaptée et non l'inverse.

L'UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines est organisée de façon plus complexe encore dans la mesure où les Départements sont répartis en trois Instituts.

Les Antennes des sites délocalisés dépendent des UFR sur le plan financier et sur le plan des perspectives pédagogiques et de recherche, mais ont acquis une autonomie de fait. Qui plus est, les pouvoirs publics locaux participent au financement de ces Antennes en rétribuant souvent le personnel, et en prêtant des locaux. Leur implication et leurs objectifs propres rendent plus délicate la mise en oeuvre de projets.

Les écoles d'ingénieurs et les quatre IUT sont également dotés de structures administratives et financières communes et de Départements composés de pôles pédagogiques et de laboratoires, dont l'autonomie est réelle. Dans ces six établissements, les Départements gèrent leurs propres collections, mais aussi celles de la bibliothèque d'études des étudiants, lorsqu'il y a une bibliothèque.

Les IUT des sites délocalisés dépendent directement de la présidence, et non de l'IUT du campus d'ORLEANS. Les Départements des IUT disposent également des crédits pour l'acquisition de documents.

Ainsi, l'environnement institutionnel place le SCDU au coeur d'un dispositif complexe, non seulement par rapport aux services centraux de la présidence (chargés de mission, services techniques, administratifs, financiers, services de formation...), mais aussi par rapport aux composantes (UFR, Ecoles, IUT, Antennes) dont l'organisation suppose une multiplicité d'interlocuteurs. Les objectifs de ces interlocuteurs et de ces partenaires diffèrent selon leur position dans la structure.

A cela s'ajoute le rôle des interlocuteurs extérieurs de l'Université, les pouvoirs publics locaux (municipalité, conseil général) et nationaux (l'Etat), ainsi que les Centres de Recherche comme les laboratoires du CNRS d'ORLEANS, le BRGM...

L'interaction des pouvoirs (décisionnaires, "législatifs" et exécutifs), la nécessité de la concertation et des négociations, la marge d'autonomie souvent réelle des laboratoires, des Départements, des UFR, et la multiplicité des interlocuteurs constituent autant d'éléments dont chaque service constate aussi bien la complexité dans son organisation interne que dans les entités avec lesquelles il collabore.

Le SCDU ne fait pas exception à la règle et doit prendre en compte ces aspects qui compliquent la réalisation de projets.

Chapitre IV : les projets du Service Commun de la Documentation et de l'Université

Le 2 juillet 1999, le Conseil d'Administration de l'Université a approuvé à l'unanimité le projet d'établissement présenté par son président, M. MUDRY, dans le cadre du douzième Contrat de Plan Etat-Région 1999-2003.

Le président MUDRY définit les enjeux auxquels se doit de répondre l'Université française en règle générale et celle d'ORLEANS tout particulièrement.

Aux yeux de son président¹⁹, depuis la loi de 1968 sur l'enseignement supérieur, la tradition universitaire française de centralisation administrative et de cloisonnement disciplinaire recule au profit d'une perspective d'autonomie de gestion des établissements et d'une polyvalence de disciplines, ce qui la rapprocherait des dispositifs d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde entier.

L'impulsion donnée vers un accroissement de l'autonomie de gestion administrative et financière répond à une volonté de constituer une identité à l'Université d'ORLEANS et de permettre à ses instances de mettre en oeuvre une politique adaptée au contexte local et à l'évolution internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le projet d'établissement vise à intégrer davantage l'Université dans la société et s'inscrit dans une perspective de développement de relations avec le monde professionnel.

Soucieuse d'offrir aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants de l'Université les ressources documentaires indispensables à leurs activités, et consciente du retard pris en la matière, la présidence de l'Université entend se doter d'une politique de développement des collections.

La mise en place d'un Système d'Information (SI) dédié aux ressources électroniques et garantissant aux utilisateurs une accessibilité ergonomique du catalogue et des cédéroms, est considérée par le SCDU comme une priorité. Enfin, la construction de deux bâtiments (pour les sections de Sciences sur le campus d'ORLEANS et sur le site de BOURGES) est à l'ordre du jour.

¹⁹ cf le texte liminaire du président MUDRY dans le bulletin, journal de l'Université d'ORLEANS, d'octobre 1999, p. 1-2.

C'est dans ce contexte que le projet du *Grand Campus d'ORLEANS* tire toute sa légitimité. Il consiste à structurer toutes les activités d'enseignement supérieur et de recherche qui se sont développées sur les deux campus, ceux de l'Université et du CNRS de LA SOURCE, ainsi que dans les sites délocalisés, afin de mieux répondre aux besoins de la population de la région Centre dont l'identité reste problématique, à ce jour.

Répartition ici / annexes
↓
approche + méthodologique
↓
- Tallec
- Descriptifs

SECONDE PARTIE : les ressources humaines, financières et techniques du Service Commun de la Documentation

Le Service commun de la Documentation de l'Université d'ORLEANS est une structure récente qui ne fut mise en place qu'en 1994. Certes, des statuts furent entérinés au Conseil d'Administration de l'Université le 21 mars 1986. Ils furent régulièrement modifiés et adaptés à l'évolution de l'Université, le 4 décembre 1992 et le 8 mars 1996. Mais, ce n'est qu'en 1994 que l'on peut dater la structuration du SCD, concomitante de la mise en place d'un SIGB et d'un réseau de cédéroms.

Aussi, la structuration des sections et le développement de la collaboration avec les bibliothèques et les centres de documentation de l'Université d'ORLEANS, sans oublier la nécessaire coopération avec des institutions comme le CNRS, partie prenante du dispositif du *Grand Campus d'ORLEANS*, s'inscrit dans une histoire toute récente. Les habitudes de travail en commun s'imposent avec d'autant plus de difficulté que le SCD n'a pas les moyens financiers et humains de réaliser simultanément des opérations lourdes à gérer et qui supposent une planification sur plusieurs années. Aussi, des projets prioritaires comme l'informatisation de la bibliothèque universitaire, la mise en place d'une politique documentaire, la mise en réseau des cédéroms et sa gestion, ainsi que l'organisation de la formation des usagers, ont accaparé le personnel. L'impulsion donnée par la directrice a permis au SCDU d'émerger rapidement dans le paysage universitaire, des résultats incontestables sont apparus, mais aussi de nouvelles difficultés et de nouveaux enjeux, notamment ceux des NTIC et de la constitution d'un Système d'Information.

Pour mettre en oeuvre cette politique, le SCD fut structuré en quatre sections. L'organisation du travail, fondée sur la mise en place de services communs, repose néanmoins sur la traditionnelle structuration par section si vivace en France¹ et qui n'est pas sans renforcer un clivage, à l'intérieur du SCD, préjudiciable au développement d'une politique de concertation.

¹ cf Pallier, Denis. Les sections des bibliothèques universitaires, histoire d'un choix. BBF, n° 4, 1995, p. 52-65.

Chapitre I : la Direction des Affaires générales

Les statuts instituant un SCD à l'Université d'ORLEANS furent approuvés lors du Conseil d'Administration de l'Université le 21 mars 1986. Ils furent modifiés le 4 décembre 1992 et le mars 1996, en conformité avec les lois, les décrets et les arrêtés votés et approuvés par l'Assemblée Nationale et le ministère de l'éducation Nationale.

Cependant, la structuration du SCD d'ORLEANS fut lente et n'a connu une phase de concrétisation notable qu'à partir de 1994.

Outre les services traditionnels de fonctionnement de la structure (administration, comptabilité...) sur lesquels nous ne reviendrons pas, les services communs et transversaux se sont progressivement constitués, et jouent désormais un rôle essentiel dans la mise en oeuvre de projets. Il convient de mettre l'accent sur les équipes les plus essentielles :

-l'informatique documentaire et la gestion de la base informatique sont traitées par un service comprenant un conservateur et deux personnes chargées de l'administration courante des problèmes techniques (réseau de cédéroms, installation des PC, connexion, problèmes courants). La vérification des autorités, confiée à une personne, est désormais répartie entre plusieurs BAS.

Le conservateur chargé de l'informatique travaille actuellement à la **mise en place d'un site WEB** du SCD plus performant.

La mise en réseau des cédéroms et la gestion du parc informatique, ainsi que le suivi des ressources informatiques nécessitent l'emploi de plusieurs personnes (un conservateur, un bibliothécaire, un magasinier) et requiert l'investissement de la directrice et du conservateur adjoint. L'installation des cédéroms, les problèmes de connexion, le travail effectué en collaboration avec le Centre d'Informatique et de Télématique de l'Université (CITU) etc représentent une lourde charge de travail consistant à effectuer des activités multiples : il s'agit d'installer et de (re)configurer les matériels et les logiciels, de sécuriser les postes, de faire des interventions en cas de panne (le contrat de maintenance concerne les problèmes les plus délicats à traiter).

L'équipe veille aussi à s'informer sur les nouveaux produits proposés, l'évolution de la technologie informatique étant, on le sait, très rapide.

La directrice du SCD a souhaité développer une politique de formation des usagers. Aussi, est-elle à l'origine de la mise en place d'une équipe :

-le **service de formation des usagers** est considéré par la directrice du SCD comme essentiel. Pour lutter contre l'échec des étudiants de première année de DEUG et les rendre rapidement autonomes au sein des bibliothèques universitaires, des opérations ont été mises en place sur lesquelles nous reviendrons plus longuement dans la troisième partie. Le développement des NTIC a accru les besoins de formations "permanentes" et évolutives selon les acquis et le niveau des étudiants. Enfin, il s'agissait de permettre à tous les étudiants d'utiliser les ressources documentaires du SCD, et d'attirer ce public universitaire qui ne s'inscrit pas à la BU, et qui représente une forte minorité.

L'équipe de formation est dirigé par une BAS. Elle coordonne les activités de personnes du SCD qui travaillent aussi dans les sections, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'organisation du travail. La charge du travail de formation est très lourde, et ne cesse d'augmenter au fur et à mesure que les expériences démontrent à l'évidence la nécessité de moduler les opérations de formation selon les besoins des usagers. En particulier, les étudiants dans les domaines scientifiques et technologiques utilisent largement la documentation électronique, surtout après avoir obtenu une licence. Leurs besoins sont précis².

Soucieuse de mettre en place une politique documentaire rationalisée, la directrice du SCD a mené l'élaboration de chartes documentaires, qui supposaient la localisation de toutes les collections dont disposait l'Université d'ORLEANS. Qui plus est, la question de l'accès des usagers des sites délocalisés aux ressources documentaires universitaires ne cesse d'être posée. Aussi était-il important de réfléchir aux modes de coopération qui pourrait être développés entre la BU et les bibliothèques associées.

² Les étudiants, engagés dans la recherche, multiplient les modes d'accès aux documents. Dans certains domaines, les documents électroniques sont devenus essentiels. Les besoins documentaires en droit et en économie auraient également tendance à se diversifier, et à nécessiter l'utilisation de la documentation électronique.

-l'équipe des bibliothèques associées est actuellement composée de deux catalogueurs de la section sciences, auxquels la responsable de la base DYNIX prête son concours. Jusqu'en juillet 1999, et ce depuis un an, une bibliothécaire avait été nommée à la tête de ce service. Quoique la coopération avec les bibliothèques associées soit une priorité, l'absence de cette personne et la multiplicité des tâches à effectuer au sein de la BU, ainsi que sur le campus orléanais rendent difficiles le développement d'une politique concertée des bibliothèques associées. En outre, l'existence de sites délocalisés alourdit le dossier.

Suite à des enquêtes nationales montrant qu'une forte majorité d'étudiants lisaient peu, la directrice du SCD a souhaité mettre en place des fonds de culture générale qui seraient disponibles dans chacune des trois sections de la BU. La constitution de ces collections incombe à plusieurs personnes du SCD.

-pour constituer les **trois fonds "Lire autrement"**, collections de culture générale à destination des "étudiants-non-lecteurs", quatre personnes travaillent en commun. Ces fonds, en l'absence d'espace public qui leur soit dévolu³, sont actuellement stockés dans les magasins de la BU-Forum.

Pour organiser la plupart de ces opérations, le **conservateur adjoint de la directrice du SCD** supervise la politique documentaire, la constitution du fonds "lire autrement", et coordonne les activités de la section sciences, depuis le départ à la retraite de son responsable, en juillet dernier. Elle prépare également les projets de la construction des BU de Sciences du campus et de BOURGES. Elle assiste la directrice dans ses projets.

Dans l'organisation du travail, l'équipe des magasiniers de la BU-Forum est commune aux deux sections, et plusieurs personnes jouent un rôle important dans les services transversaux, en particulier en informatique. En revanche, la section de Droit, d'Economie et de Gestion dispose d'une équipe de magasiniers, renforcée régulièrement par des magasiniers de la BU-Forum.

** has she already made allusion to this BU?*

³ En effet, à la BU-Forum, on attend la construction du bâtiment des Sciences pour libérer de l'espace. A la BU Droit, Economie, Gestion, l'extension du bâtiment est actuellement repoussée sine die.

La mise en oeuvre des projets de politique documentaire et de formation des usagers a nécessité le recrutement de plusieurs professionnels. Dans le cadre des négociations avec le Ministère, la directrice du SCD a obtenu la **création de nouveaux postes**. Le nombre du personnel du SCD a ainsi augmenté de façon notable.

Au cours des années 1996/1997, six postes furent créés : un dans la filière ASU et cinq dans la filière bibliothèque. Malgré cela, il n'en reste pas moins à regretter un manque d'effectif préjudiciable à la mise en oeuvre des projets. Qui plus est, deux postes de bibliothécaires adjoints spécialisés (catégorie B) ont été remplacés par deux postes d'inspecteurs de magasinage (catégorie B), ce qui a accru l'affaiblissement de l'encadrement et de l'effectif de la catégorie des BAS. Des tâches relevant des BAS ont ainsi ~~dûes~~ être accomplies par le personnel administratif, en particulier le PEB. A l'heure actuelle, la BU souffre d'un sous-effectif du nombre d'agents de catégorie A (conservateur, bibliothécaire), comme le démontre Mme DESBORDES⁴.

Outre les emplois permanents, la BU a dû recourir au **recrutement de non-titulaires** (CDD) pour pallier à l'insuffisance du personnel. La double localisation de la BU provoque des besoins de personnel supplémentaire. Ces postes de non-titulaires sont financés par l'Université, le Ministère et la Bibliothèque.

Ainsi, en 1996, les emplois précaires représentent 2,15 ETP et 4,75 ETP en 1997. Les personnes recrutées furent chargées d'intégrer les fonds des bibliothèques d'UFR de Droit et de Sciences économiques⁵ dans la base DYNIX, ainsi que de procéder au catalogage des collections des bibliothèques associées scientifiques.

Le tableau suivant, extrait du rapport d'activités 1996/1997 rédigé par la directrice du SCD, montre qu'en quelques années, le nombre du personnel de la BU a fortement augmenté.

Cependant, cet accroissement important est resté insuffisant, et il était impossible de ne pas recourir au recrutement de non-titulaires, notamment pour cataloguer les fonds des

⁴ cf Desbordes, Michèle. Rapport d'activités 1996/1997. p. 3.

⁵ Ces deux bibliothèques d'UFR ont disparu en 1992. Leurs collections sont désormais localisées dans la BU de Droit, d'Economie et de Gestion.

bibliothèques associées et procéder à la "rétroconversion" des collections en droit, Economie et gestion. Ainsi, le nombre de personnel titulaire et de non-titulaires s'est accru en l'espace de quelques années, de plus de 50%. Ce chiffre doit être cependant relativisé par le nombre de postes équivalent temps plein qui met en évidence la part de personnes ayant choisi de travailler à 80%, voire à 50%, ce qui a naturellement une incidence sur l'organisation du travail et le type de tâches que l'on doit confier à ces personnes.

	1994	1995	1996	1997	évolution 1994/1997
totalité du personnel = équivalent temps plein	35 = 29,6 ETP	42 37,1 ETP	46 = 38,3 ETP	48 = 40,7 ETP	+ 54,8%
titulaires = équivalent temps plein	31 = 25,7 ETP	36 31,6 ETP	38 = 32,1 ETP	40 = 34,2 ETP	+29%
dont filière bibliothèque	22	25	26	28	
non-titulaires = équivalent temps plein	= 3,91 ETP	= 5,5 ETP	= 6,2 ETP	= 6,55 ETP	+67,5%

Il faut ajouter qu'outre l'emploi de non-titulaires, employés dans le cadre d'un contrat à durée déterminé (CDD), des moniteurs pour le rangement des livres et des tuteurs pour l'accueil des étudiants de première année sont régulièrement recrutés à la BU-Forum et à la BU de Droit, d'Economie et de Gestion.

Chapitre II : le budget du SCD

Comme le souligne la directrice, le Service Commun de la Documentation a bénéficié d'une forte augmentation budgétaire entre 1995 et 1997. La dotation ministérielle, l'intégration des collections des bibliothèques d'UFR de Droit et de Sciences économiques ont largement contribué à la modernisation de la BU. Les budgets consacrés à l'équipement informatique, aux réseaux, au mobilier pour les espaces publics et aux acquisitions documentaires ont progressé.

Le budget du SCD a très sensiblement augmenté au cours de la période 1995-1997. L'ensemble des recettes a augmenté de plus de 18% sur trois ans.

Les dépenses documentaires ont augmenté de 47% entre 1995 et 1997⁶. Dans le domaine de l'équipement informatique et des réseaux, 522 430 Fr furent dépensés en 1995, et 675 051 Fr en 1997.

Ces augmentations budgétaires correspondent en particulier à la mise en place de l'informatisation du SCD et à la nécessité d'accroître les collections de la BU⁷, qui restent modestes, on le verra dans la troisième partie.

	1995	1996	1997	évolution 95/97
droits bibliothèque	1 666 209	1 649 669	1 761 554	5,72%
droits bibliothèque SUFOC		49 607	37 604	100%
subventions ministérielles fonctionnement et contrat	2 425 444	3 201 000	3 128 250	28,9%
subventions ministérielles équipement	1 463 212	1 270 400	680 550	-53,4%
subventions diverses	80 000	757 586	680 000	750%
autres ressources propres	734 251	1 053 822	1 231 222	67,7%
total recettes	6 369 116	7 982 084	7 519 180	18,05%
prélèvement sur réserves	270 489		326 852	
excédent réserves		217 685		
total recettes	6 639 605	7 764 399	7 846 032	18,17%

Cependant, cette forte augmentation budgétaire masque en fait le retard qui avait été pris par le SCD, et, à tout bien considérer, a permis à la structure de "rattraper" le niveau moyen des BU françaises. Qui plus est, malgré les postes créés et les nouveaux crédits

⁶ Durant la même période, les dépenses incompressibles ont progressées de près de 30%.

⁷ Nous reviendrons sur la répartition des budgets entre les sections dans les chapitres suivants.

fournis, la surcharge de travail consécutive à l'informatisation absorbe les efforts budgétaires réalisés par les tutelles universitaire et ministérielle.

Chapitre III : le bilan de l'informatisation et les projets informatiques

Autre enjeu majeur de la structuration du SCD, l'informatisation des fonctions bibliothéconomiques a abouti en 1994 au choix de la version 138 du SIGB DYNIX, de la société AMERITECH, qui commercialise également le SIGB HORIZON⁸.

Jusqu'en 1994, la BU disposait de deux logiciels distincts : MOBIBOP pour le prêt et MOBICAT qui permettait d'effectuer le "catalogage"⁹

Le SIGB DYNIX de la société AMERITECH a été retenu en 1994. Après la mise en place de l'ensemble des modules du système intégré (acquisitions, catalogage, bulletinage, prêt, OPAC), des réunions rassemblant les utilisateurs furent organisées au SCD. Elles ont permis de mettre en évidence certaines faiblesses du système et des dysfonctionnements¹⁰. L'expérience des utilisateurs de DYNIX a amené les responsables de la BU à apporter certaines améliorations, notamment au sujet du catalogue. Ce travail a abouti à la migration du SIGB vers la version 171, en septembre 1999.

Le budget dépensé pour l'informatisation (marché DYNIX, maintenance, matériel et logiciels) s'élève à 4 023 538 Fr, le 31 décembre 1997.

De 94 à 97 ?

Le caractère peu ergonomique de l'OPAC du SIGB et des différents modules, ainsi que la nécessité de mettre en place un système d'information performant ont conduit les responsables de l'informatique du SCD à préparer activement des projets d'adaptation des fonctionnalités du SIGB. La nécessité du renouvellement et de l'accroissement du parc informatique pèse également sur le budget et le fonctionnement des services.

En septembre 1999, fut mise en place la migration du SIGB vers la version 171. Contrairement à la version 138¹¹, cette version est compatible avec le passage en l'an 2000. En outre, elle offre une interface semi graphique.

⁸ Ces deux SIGB ont été acquis par d'autres bibliothèques universitaires et municipales françaises, dont la BM de BOURGES.

⁹ En fait, MOBICAT permettait de sortir des fiches papier normalisées.

¹⁰ La fonctionnalité Facturation du module Acquisitions n'apporterait pas entière satisfaction aux utilisateurs.

¹¹ Une incertitude pesait sur le passage du SIGB à l'an 2000. Il était donc préférable de changer de version.

La salle informatique de la BU-Forum dispose de trois serveurs¹² : un serveur fonctionnant sous le système d'exploitation UNIX est destiné à gérer le SIGB ; un serveur Novell, ancien, était utilisé pour gérer le réseau de cédéroms en 1994¹³ ; un serveur Windows NT dédié à la gestion du réseau de cédéroms.

Sur le serveur Windows NT, a été installée une interface sécurisée, CD Control Pack, destinée aux postes de consultation du réseau de cédéroms de la BU, du CNRS et de certains laboratoires. Le logiciel CD Control Pack, commercialisé par la société PULCRA, offre la possibilité de sortir des statistiques de consultation des cédéroms en réseau. Au serveur sont reliées six tours de sept cédéroms.

Actuellement, plus de 130 connexions au réseau de cédéroms ont été réalisées : une centaine de connexion auprès des usagers de l'Université, sans compter les accès mis en place au sein des services internes et publics de la BU. Deux postes situés sur le campus du CNRS sont également connectés au réseau de cédéroms. Enfin, à titre expérimental, la bibliothèque de l'IUT de BOURGES peut consulter une sélection de cédéroms du réseau.

Le gestionnaire de cédéroms, installé sur le serveur Windows NT, est actuellement le produit ULTRANET. En 2000, il sera remplacé par le logiciel IXOS, commercialisé également par la société PULCRA.

Qui plus est, le logiciel serveur d'applications multiutilisateurs METAFRAME, devrait être bientôt commandé, et il serait installé sur le serveur NT en 2000. Il permettra aux usagers un accès plus rapide au réseau de cédéroms, par l'intermédiaire du Web. Ainsi, non seulement des entités extérieures à l'Université, ou qui ne sont pas connectées au réseau universitaire, pourront avoir accès au réseau de cédéroms, mais aussi les Antennes scientifiques de l'Université d'ORLEANS, à BOURGES, CHATEAUROUX-ISSOUDUN, et CHARTRES.

L'accès au réseau sera un des services offert en intranet par le biais du site Web du SCD. L'utilisateur devra fournir un mot de passe pour consulter les cédéroms. Il ne sera plus nécessaire de configurer le PC connecté pour permettre l'accès au réseau, comme est actuellement obligé de le faire le responsable du réseau¹⁴.

¹² Nous reparlerons du serveur d'impression SAMI, dans la troisième partie.

¹³ Il est utilisé pour les transferts de fichiers en 1999.

¹⁴ Actuellement, ce travail de configuration de poste peut occuper une demi-journée.

Ce dispositif logiciel sera complété par le produit JAVA WEB PACK de la société AMERITECH. Il s'agit d'une interface graphique web utilisée pour la présentation de l'OPAC et pour la consultation de ce dernier sur le Web. Depuis 1996, l'OPAC est consultable sur le site web de l'Université en session TELNET¹⁵. Inutile de dire que l'ergonomie laisse à désirer, et l'installation de JAVA WEB PACK offrira à l'utilisateur des modalités de consultation plus agréables.

Le site web du SCD sera développé par la responsable informatique. Actuellement, le serveur web qui gère l'accès au catalogue, en telnet, est géré par le Centre d'Informatique et de Télématique de l'Université, ce qui rend fastidieuses les tâches de mise à jour. A terme, le SCD devrait disposer d'un serveur web, qui lui soit propre.

Le CITU veille à la sécurité des installations informatiques de l'Université d'ORLEANS. A cet égard, il joue un rôle essentiel dans la mise en place de projets informatiques.

Depuis 1994, le nombre de PC a considérablement augmenté. En interne à la BU, un certain nombre de postes sont multifonctions, alors que tous les postes disponibles au public sont dédiés à l'OPAC, ou à l'Internet ou au réseau de cédéroms. A la BU-Forum et à la BU-Droit, sont également disponibles des PC permettant la consultation en monoposte de cédéroms¹⁶.

En interne, de nombreux postes sont des PC multifonctions : outre l'accès au SIGB, ils offrent la possibilité de consulter le réseau de cédéroms, internet, les fichiers de l'intranet...

Des formations pour le personnel ont été régulièrement organisées, afin que les utilisateurs s'approprient les modules du SIGB, et consultent l'internet.

En interne, la BU-Forum dispose de 29 PC et la section de Droit d'une douzaine. Les usagers ont la possibilité de consulter les cédéroms en réseau sur cinq et quatre PC, soit

¹⁵ Lorsqu'est effectué le catalogage de fonds dans les bibliothèques associées, un PC est installé sur les lieux. L'accès au SIGB est réalisé grâce à l'émulateur POWERTERM pour permettre un accès en telnet.

¹⁶ A la BU-Forum, un PC dans une des cabines et un autre en interne permet de consulter les cédéroms en monoposte, et ce sur demande de l'utilisateur. A la BU-Droit, deux PC situés dans la salle informatique et un PC dans la salle des professeurs sont dédiés à la consultation des cédéroms en monoposte.

dans des cabines aménagées à cet effet, soit dans la salle informatique de la section de Droit.

L'accès des usagers à l'internet est libre. Néanmoins, les postes sont placés à proximité de la banque d'accueil à la BU-Forum, et un logiciel Web Control Pack a été installé sur chacun des PC afin de limiter l'accès et d'interdire l'utilisation de la messagerie. Malgré ces "contraintes", la consultation de sites obtient un réel succès auprès des usagers.

Le succès des NTIC auprès du public a amené les responsables de la BU-Forum¹⁷ à préparer un projet de création de salle informatique qui verrait le jour à la suite du déménagement de la section de Sciences dans de nouveaux locaux.

Le nombre de PC et de terminaux à la BU en septembre 1999

droit		forum		total
service interne	12	service interne	29	41
public OPAC	8	public OPAC	11	19
public prêt ¹⁸	3	public prêt	3	6
public cédérom monoposte	3	public cédérom monoposte	2	5
public cédérom réseau	5	public cédérom réseau	4	9
internet public	2	internet public	3	6

Lors de la mise en place du SIGB DYNIX, une opération de **rétroconversion des fichiers** a été entreprise. Elle a été réalisée par la société PRITEC, entre le mois de décembre 1995 et de janvier 1997. "Elle a concerné 112 127 fiches, soit 129 868 exemplaires d'ouvrages, dont 10 000 du Centre de Documentation de l'UFR-Lettres, et 17 300 notices des bibliothèques de l'UFR-Droit"¹⁹.

¹⁷ Il sera indispensable de refaire le câblage de la BU-Forum. Actuellement, le câblage a un débit de 10 Mbits/s et il n'est pas sécurisé. En revanche, à la BU-Droit, le câblage RJ45 est récent et sécurisé. Son débit est de 100 Mbits/s.

¹⁸ Une borne de prêt a également été installée.

¹⁹ cf DESBORDES, Michèle. Rapport d'activités 1996/1997, p. 13

Le travail réalisé par cette société privée a dû faire l'objet de corrections multiples dans la base DYNIX. Les fichiers étaient numérisés et interprétés par un logiciel adapté et censé lire correctement les informations contenues sur la fiche.

A la suite de l'opération, il s'avéra que plus de 32 000 notices contenaient des erreurs importantes, et il a fallu affecter du personnel et recruter des contractuels pour les corriger et nettoyer la base.

Cette opération de rétroconversion des fichiers a coûté 1 064 000 Fr, y compris le traitement des contractuels recrutés à cet effet (au 31 décembre 1997).

En 1998, les corrections consécutives à la rétroconversion des fichiers se poursuivaient. L'utilisation des contractuels était indispensable.

La rétroconversion des collections des bibliothèques d'UFR de Droit et de Sciences économiques intégrées en 1995 à la BU de Droit a été réalisée en 1996/1997.

Le SCD prépare activement de nouveaux projets informatiques, auxquels nous avons en partie fait allusion dans les pages précédentes. La volonté de mettre en place un système d'information "centré" sur le site Web du SCD suppose la réalisation de ces projets, et en particulier l'installation de l'interface Web pour la consultation de l'OPAC et du logiciel METAFRAME pour l'utilisation du réseau de cédéroms. L'acquisition de PC munis de passerelles multifonctions²⁰ permettra à l'utilisateur de disposer de toutes les ressources informatiques dont il a besoin.

Chapitre IV : la formation du personnel

La mise en place de l'informatisation des fonctions et des tâches de la BU, ainsi que la politique de formation des usagers ont nécessité l'adaptation et la mise à niveau des compétences du personnel. Qui plus est, soucieuse de la promotion de chacun, la directrice du SCD a souhaité que les personnes désirant passer les concours de la filière des bibliothèques reçoivent une préparation aux examens en interne.

La politique de formation des usagers a nécessité une formation du personnel dans le domaine de la pédagogie. A cet effet, plusieurs personnes ont suivi des stages de formation de formateurs à Médiadix, Paris-X-Nanterre, et ces stages ont été programmés

pendant deux années. Cette formation pédagogique a provoqué une réorganisation régulière des services internes qui s'est souvent avérée lourde à mettre en oeuvre. D'autres formations plus légères ont été effectuées. 25 agents ont bénéficié de ces formations correspondant à près de 82 jours de formation.

La préparation aux concours de recrutement de la filière des bibliothèques a davantage concerné les magasiniers. Des formations ont été assurées à l'extérieur (Poitiers, Dijon), et en interne. Les résultats sont positifs. En 1996 et 1997, six agents dont trois personnes, employées dans le cadre d'un contrat emploi solidarité (CES), ont été reçus aux concours. Et, depuis la rentrée 1999, le dispositif de préparation est étendu aux concours de catégorie A et B.

De son côté, le Service Commun de Formation Continue de l'Université d'ORLEANS (SEFCO) accueille également du personnel de la BU pour des formations de bureautique qui ont porté leur fruit. Actuellement, la plupart des agents de la BU maîtrise le traitement de texte, voire EXCEL.

En 1996 et 1997, plus de 300 journées de formation ont permis à 39 agents dont quatre CES de compléter leurs compétences.

La formation en interne a particulièrement été développée, lors de l'informatisation du SCD, et est poursuivie régulièrement à chaque changement de version, comme au mois de septembre et d'octobre 1999²¹. La nécessité de former le personnel à l'utilisation des modules du SIGB est devenue une activité essentielle. Des formations à l'utilisation des cédéroms et d'internet se sont également avérées judicieuses.

Inutile de dire que la charge de travail afférente et la nécessité d'aménager des périodes de formation tout en maintenant la qualité des services à l'utilisateur, n'a pas été sans poser des problèmes d'organisation.

Mais, le bilan de cette politique de formation est maintenant incontestable. L'appropriation des différents modules du SIGB a facilité le travail réalisé dans chacune des sections.

²⁰ Les passerelles multifonctions sont installées au niveau de l'interface web.

²¹ En septembre 1999, la migration du SIGB DYNIX de la version 138 à la version 171 a été effectuée.

Chapitre V : les sections de Lettres, Langues et Sciences humaines, de Sciences et de Droit, d'Economie et de Gestion

L'organisation du travail dans les sections résulte de la nature des tâches à accomplir, de la compétence de chaque personne, des choix de structuration effectués par le responsable, de l'emploi du temps des agents...Le conservateur d'une section imprime sa personnalité et ses orientations professionnelles dans la répartition du travail qu'il met en oeuvre. Qui plus est, l'équilibre doit être assuré entre les besoins de personnel de la Direction des Affaires générales et ceux des sections. Dans chacune des sections, une partie du personnel accomplit une part de son emploi du temps auprès de services transversaux.

-la section Lettres :

Dans la section de Lettres, langues et Sciences Humaines, le conservateur a centré son activité sur les acquisitions et les commandes. Elle a particulièrement développé les relations avec les enseignants et centralise les demandes d'acquisition.

Six agents travaillent dans la section. Deux BAS accomplissent des tâches transversales, à savoir la gestion des autorités et les opérations de formation et d'information des tuteurs et des étudiants.

Il faut souligner que le personnel de cette section travaille à 100 %, hormis une personne contractuelle.

La répartition des tâches à la section de Lettres

statut	temps de travail	tâches
1 conservateur	100%	responsabilité de la section, acquisitions, commandes, réclamations, gestion budgétaire, choix d'un code de catégorie après réception de l'ouvrage
1 contractuel CES	50%	réception, vérification des factures, gestion des thèses
1 adjointe administrative	100%	récupération des notices de BN-Opale, bulletinage, réclamations pour les périodiques
1 BAS	100%	cotation, indexation, catalogage, réception des thèses et envoi à l'atelier de microformes de Lille, gestion des autorités-matières et personnes physiques

1 BAS	100%	gestion du PEB, formation des tuteurs et des usagers, catalogage des nouveaux titres de périodiques, veille technologique sur internet (constitution de signets à partir des sites web des abonnements)
1 personnel administrative	100%	gestion du PEB

-la section Sciences :

A la date du 8 novembre 1999, la section Sciences est composée de sept personnes. Le conservateur responsable de la section est à la retraite depuis le mois de juillet 1999, et n'a pas été remplacé. Cette absence n'est pas sans occasionner des dysfonctionnements, d'autant que l'ancien conservateur s'était réservé plusieurs tâches essentielles dont sa retraite a privé le service.

Ainsi, il était le seul capable d'interroger les bases de données scientifiques en ligne, il centralisait les propositions d'achat des enseignants-chercheurs et jouait un rôle essentiel dans la formation à l'utilisation des cédéroms, notamment auprès des étudiants engagés dans la recherche.

Dans le cadre de la politique de signalement des collections des bibliothèques associées dans la base DYNIX, c'est la section de Sciences qui consacre le plus de personnel à la localisation des ouvrages. Actuellement, deux personnes effectuent ce travail, une BA à la bibliothèque de l'IUT d'ORLEANS, sur le campus, et une BAS à la bibliothèque de l'IUT de BOURGES, en prévision de la construction de la BU de Sciences dans cette ville.

L'affectation de ces personnes à ces tâches a conduit à accroître la part de travail du personnel de la section, et il n'est pas impossible que l'on fasse appel à des magasiniers pour les aider, notamment au catalogage des cartes géologiques.

Cependant, la nomination d'un nouveau conservateur de Sciences est fortement espérée.

La répartition des activités à la section de Sciences

statut	temps de travail	tâches
1 personnel administratif	80%	facturation du PEB, gestion des microfiches des thèses, réception des thèses, participation au PEB
1 personnel administratif	80%	saisie des commandes, réception et facturation des ouvrages, récupération des notices de BN-Opale
1 BA	100%	gestion des périodiques et des cartes géologiques(jusqu'en septembre 1999) catalogage dans les bibliothèques associées (IUT d'ORLEANS)
1 BA	50%	catalogage, indexation et propositions d'achat
1 BAS	100%	centralisation des commandes, proposition, gestion du budget, réclamations, gestion des périodiques (acquisitions, bulletinage, réclamations), gestion des cédéroms, interrogation des bases de données, formation des tuteurs et des usagers, catalogage des cartes géologiques, vérification des autorités personnes physiques, formation du personnel aux concours
1 BA	50%	gestion du PEB, mise à jour du CCN-PS ²²
1 BAS	50%	catalogage des thèses, catalogage des livres étrangers en lettres (jusqu'en octobre 1999), catalogage du fonds de l'IUT de BOURGES

En conformité avec le schéma Université 2000 et le XIème plan Etat-Région, un projet d'extension de la BU-Forum pour la section Sciences est envisagé depuis 1995.

Cependant, à la suite de l'expertise effectuée depuis, il est apparu qu'il était indispensable de construire un nouveau bâtiment pour la section Sciences sur un emplacement distinct. A l'heure actuelle, la construction d'une BU de Sciences au coeur de la Faculté des Sciences et à proximité d'une station du nouveau tramway semble acquise, bien que le financement du projet reste encore problématique.

Selon la directrice du SCD, la nouvelle bibliothèque ne sera mise en place au mieux qu'en 2001.

²² La BU est le Centre Régional du CCN-PS depuis 1982. La bibliothécaire collecte les informations de 117 bibliothèques. Inutile d'ajouter que ce travail est particulièrement lourd.

Ce projet n'est pas sans provoquer quelques inquiétudes sur les conséquences de la structuration du SCD. En effet, il est à craindre que la logique de section l'emporte sur les impératifs de travail transversal, notamment dans les domaines de l'informatique documentaire, de la formation et de la politique documentaire. La triple localisation de la BU risque d'accroître le clivage entre les sections, en dépit des opérations réalisées en commun.

-la section de Droit, d'Economie et de Gestion :

Historique : De 1986 à 1992, les collections de Droit, d'Economie et de Gestion étaient dispersées entre trois entités principales : deux bibliothèques d'UFR de Droit et de Sciences économiques se situaient dans les locaux de l'UFR de Droit, d'Economie et de Gestion et la BU-Forum qui détenait des fonds de Sciences, Lettres, Langues et Sciences Humaines, avait développé des collections de Droit et d'Economie. Le conservateur actuel de la section de Droit, d'Economie et de Gestion avait la responsabilité de ces trois fonds.

En 1990, la directrice du SCD et le conservateur actuel reçurent la mission de programmer la construction de la BU de Droit, d'Economie et de Gestion à proximité des nouveaux locaux de l'UFR.

Construit en 1994/1995, le bâtiment de près de 3000 m² est constitué de magasins en sous-sol, d'un rez-de-chaussée où figurent des collections d'ouvrages généraux et de références, et d'une mezzanine plutôt réservée aux chercheurs (troisième cycle, enseignants), et où l'utilisateur peut consulter de la documentation en libre accès.

Le bâtiment a ouvert ses portes en octobre 1995, même si son aménagement intérieur n'a pu être terminé qu'en 1997. En outre, il était prévu une extension des locaux sur une superficie supplémentaire d'environ 1500 m², qui a été finalement repoussée sine die.

Les aménagements intérieurs ont coûté plus cher que prévu. Il s'agit de l'ordre de près de 2,6 millions de francs.

Contrairement aux deux autres sections, la BU de Droit dispose d'un personnel de magasiniers, qui reste néanmoins insuffisant, étant donné l'activité de prêt et de demande de communication d'ouvrages et de périodiques localisés en magasins.

Le conservateur responsable de la section est fortement engagé dans l'ensemble des activités de la section. Des acquisitions à la formation des usagers, en particulier des étudiants qui effectuent des travaux de recherche, en passant par la sélection de sites sur internet, le conservateur réalise des tâches variées. Le taux de fréquentation, sur lequel nous reviendrons dans la troisième partie, rend compte du succès de la section, aussi bien auprès des étudiants que des chercheurs. Le souci de répondre à des besoins nouveaux a conduit à aménager des salles dédiées au travail en groupe. Ces aménagements correspondent bien à des modes de travail que la pédagogie universitaire a développé depuis plusieurs années.

Il semblerait que, victime de son succès auprès des usagers, la BU de Droit occupe d'ores et déjà des locaux exigües. L'augmentation des horaires d'ouverture réclamés par les enseignants a conduit la section à ouvrir le samedi matin, et il est même envisagé d'accueillir le public le samedi après-midi, ce qui entraînerait une réorganisation du travail, et sans doute la nécessité de faire tourner le personnel des magasiniers ou de procéder au recrutement de nouvelles personnes, afin d'assurer le service public. Comme dans les médiathèques qui, à l'ouverture, ont connu une affluence trop importante, la satisfaction des usagers n'est pas sans provoquer des incidences, voire des conflits latents au sein du service.

La répartition des tâches à la section de Droit, d'Economie et de Gestion

statut	temps de travail	tâches
conservateur	100%	acquisitions, organisation, formation, bases de données, etc
administratif	50%	secrétariat
BAS	80%	catalogage, indexation, formation
administratif	80%	reception, facturation, récupération BN-Opale
contractuel	100%	inventaire des périodiques, CCN-PS
administratif	100%	bulletinage
administratif	100%	PEB
magasinier	100%	service public, rangement, équipement
magasinier	100%	service public, rangement, équipement
magasinier	100%	service public, rangement, équipement
magasinier	100%	service public, rangement, équipement

Malgré la mise en place de services transversaux d'informatique, de formation et de politique documentaire, la permanence de la structuration en sections se lit à travers l'organisation du travail qui en découle. Aussi, deux mouvements, parfois contraires et n'ayant pas les mêmes finalités, sont en jeu : une logique d'autonomie des sections, une logique de services transversaux.

Ceci dit, il serait inexact de mettre l'accent sur les clivages, sans au préalable mettre en évidence la recherche d'un juste point d'équilibre entre travail commun et travail de section. C'est cet équilibre, sinon cette harmonie, que les différents responsables du SCD tentent de trouver, chacun à leur manière afin d'assurer dans les meilleures conditions une qualité et une diversité de services auprès de l'utilisateur.

TROISIEME PARTIE : des collections aux usagers : une problématique de services adaptés aux publics

Les moyens mis en oeuvre par le Service Commun de la Documentation ont permis d'offrir aux usagers de l'Université d'ORLEANS des collections et des outils conformes aux nouveaux enjeux des NTIC. En effet, en quelques années, un réseau de cédéroms fut créé, et il ne cesse d'évoluer. Le SIGB DYNIX sera bientôt capable d'offrir à l'utilisateur un OPAC ergonomique, grâce à une interface Web, et sera consultable sur le site du SCD, à la place de l'émulation telnet. La mise en place d'un Système d'information permettant l'accès, à partir d'une interface web et sur le site du SCD, aux cédéroms en réseau et au catalogue, n'est plus une chimère. En outre, le site web du SCD comprendrait des informations sur la BU et les bibliothèques associées, des pages sur la formation et des signets.

La volonté de mettre en place une politique documentaire cohérente a amené la directrice et les conservateurs responsables des sections à élaborer un suivi des collections et à développer les fonds correspondant à l'évolution des cursus universitaires.

La création d'un réseau documentaire constitué de cédéroms a répondu aux besoins des enseignants-chercheurs, désireux de disposer dans leurs laboratoires et leurs bureaux des ressources électroniques dont ils ont besoin, en particulier en sciences.

La construction d'un nouveau bâtiment adapté aux besoins contemporains de recherche et de consultation des documents à la section de Droit, ainsi que les aménagements intérieurs de la BU-Forum, ont induit de nouveaux usages, en particulier un développement de la consultation des cédéroms et d'internet à la BU. Ces nouveaux comportements documentaires ont entraîné un besoin de formation, auquel le personnel de la BU a tenté de répondre. La carence d'information sur les services proposés par la BU et le classement des collections, les insuffisances de formation dans le domaine de la méthodologie en recherche documentaire, ont été considérablement résorbés, même s'il reste encore beaucoup à faire. En effet, la directrice du SCD souhaite que les responsables des UFR et des Ecoles veillent à mieux intégrer des formations de méthodologie dans les cursus des étudiants.

Enfin, des services complémentaires aux activités traditionnelles des bibliothèques universitaires se sont développés, avec des expositions, des opérations en direction des

publics handicapés, ainsi que la constitution de fonds de culture générale pour les "étudiants qui ne lisent plus".

En l'espace de quelques années, de nouvelles collections et de nouveaux services sont apparus ou se sont développés pour mieux répondre aux besoins des usagers. A une logique de conservation des collections, s'est substituée une logique de services aux usagers.

Chapitre I : les espaces publics de la BU-Forum et de la BU-Droit, Economie, Gestion

Lorsque la **BU-Forum** fut construite en 1967, elle disposait de collections dans les trois disciplines (Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Droit, Economie, Gestion) enseignées à l'Université d'ORLEANS. A la fin des années 70, une extension du bâtiment fut achevée, permettant ainsi à la section de Sciences d'occuper la partie est des locaux qu'elle occupe encore¹. Avec 3 900 m², dont 1 500 m² d'espaces réservés au public, la BU-Forum reste à ce jour le bâtiment dont la superficie est la plus importante.

La **BU-Forum** accueille actuellement trois des quatre sections composant la bibliothèque universitaire, la section de Lettres, de Langues et de Sciences humaines, la section de Sciences et la Direction des affaires générales.

Le bâtiment comprend des services internes, des magasins, et trois salles de lecture. En sous-sol, deux niveaux de magasins accueillent les réserves. Comme l'indique le plan figurant dans l'annexe n° 5, les collections en libre accès sont réparties dans les trois salles de lectures, la salle "Langues et Littérature", la salle centrale commune aux deux sections disciplinaires, et la salle de recherches des sciences. Les étudiants disposent de 316 places assises, dont quelques-unes sont équipées de carrels qui leur permettent de s'isoler.

Dans le hall de la bibliothèque, ont été aménagées trois cabines équipées de PC² donnant accès au réseau de cédéroms du SCD. Une banque d'accueil permet aux tuteurs d'aider et d'informer les étudiants. A proximité de cette banque d'accueil, les usagers peuvent consulter deux PC dédiés, pour l'un, au réseau de cédéroms, pour l'autre à l'Internet. Une fois le portique d'entrée franchi, près de la banque de prêt et d'information, des PC et

¹ cf ANNEXE N° 5.

² Soit cinq PC.

des terminaux de consultation de l'OPAC ont été installés. Six terminaux permettent la consultation de l'OPAC, et un PC est connecté à l'Internet.

Ces installations de matériel informatique et la vétusté du mobilier ont amené les responsables de la BU à renover les espaces publics. Ainsi, depuis 1996, ce sont près de 380 000 Francs qui furent dépensés pour l'achat de mobilier pour les salles de lecture, afin de remplacer et de compléter l'équipement acquis à la suite de la création du bâtiment à la fin des années 60. Notamment, des tables et des carrels furent achetés pour garantir aux usagers la possibilité de mieux s'isoler pour travailler.

156
Date

Dans les salles, les usagers disposent de 60 000 ouvrages et de collections de périodiques en libre accès. Ces ouvrages ont été cotés selon la classification CDU, alors que les ouvrages des magasins sont classés selon la classification des "instructions de 1962".

Avec l'augmentation du nombre des étudiants et du volume des collections, les locaux sont devenus exigües. La construction de la BU de Sciences permettra de libérer de l'espace à la BU-Forum, qui dès lors pourra être réaménagé. Il est question de créer une salle informatique où seraient disponibles des PC multifonctions donnant accès à l'OPAC, au réseau de cédéroms, à l'Internet, et au Système Universitaire. Cette salle se situerait à la place d'une partie des magasins de la BU-Forum.

Depuis 1990, le projet de construction d'un bâtiment pour la section de Droit, d'Economie et de Gestion était à l'étude. Il voit le jour en 1992, et se situe à proximité des locaux de l'UFR de Droit, d'Economie et de Gestion.

La **section de Droit, d'Economie et de Gestion** occupe un bâtiment récent qui permet d'accueillir les usagers dans un espace public, aéré, fonctionnel et lumineux de 2300 m². Il est composé de trois niveaux : un sous-sol pour les magasins, un rez-de-chaussée et une mezzanine avec des espaces ouverts et des salles pour le travail en groupe et pour les enseignants-chercheurs (cf ANNEXE N° 6). Alors qu'au rez-de-chaussée, le public d'étudiants de premier et second cycles dispose de collections de périodiques et d'ouvrages en libre accès, en mezzanine, les fonds sont constitués de documents de niveau recherche. Qui plus est, une salle comprenant une douzaine de PC pour la consultation d'internet, ainsi que des cédéroms en réseau et en monoposte est à la disposition des usagers.

Le nombre de places assises disponibles au rez-de-chaussée et en mezzanine est de 345.

Les services internes sont dispersés sur les deux niveaux, ce qui permet une proximité entre l'usager et le personnel, mais accroît aussi le déplacement des bibliothécaires et des magasiniers.

Ce bâtiment, quoique récent, a déjà atteint sa capacité maximale d'accueil. L'extension de 1500 m², prévue dès 1992, est actuellement ajournée.

N'était-ce pas à l'époque avant II days ?

Chapitre II : les collections et la politique documentaire

Au sujet de la **politique documentaire du SCD**, plusieurs opérations sont menées de concert. La directrice a souhaité mettre en oeuvre une politique documentaire générale et adaptée aux besoins de tous. A cet égard, il fut considéré comme essentiel de structurer le SCD, d'intégrer les collections des bibliothèques d'UFR, des Départements, des Laboratoires et des équipes de recherche, des Ecoles d'ingénieurs, des Antennes et des IUT, afin de localiser et connaître les collections dont disposent l'Université d'ORLEANS.

Ce travail est réalisé parallèlement à l'élaboration d'une politique documentaire comprenant deux volets : les principes d'acquisition (les chartes documentaires et la répartition des acquisitions entre les partenaires du SCD) et la mise en place d'une grille d'indicateurs pour l'évaluation des collections fondée sur des critères de contenu et de niveau intellectuel du document en question.

Le deuxième aspect de la politique documentaire repose sur le développement de la collaboration avec les pôles de ressources documentaires de l'Université.

L'intégration des collections des bibliothèques associées, sur lesquelles nous reviendrons dans le mémoire de recherche, demeure lente. Quatre bibliothèques de Chimie, la bibliothèque de l'UFR de Sport, la bibliothèque du Département de Géologie ont signé des conventions de signalement de leur collection. Leurs fonds ont été catalogués dans la base DYNIX. Les collections de la bibliothèque de l'IUT d'ORLEANS, ainsi que celles de l'IUT de BOURGES sont en cours de signalement.

La tradition de travail avec le Centre de Documentation des Lettres, bibliothèque d'UFR, s'est renforcée avec l'informatisation. La bibliothécaire du CDL catalogue ses collections dans la base, et participe aux séances de formation aux modules du SIGB DYNIX, et d'utilisation des cédéroms. En outre, elle commande également la documentation dont ont besoin les équipes de recherche de l'UFR. A cet égard, elle peut ainsi cataloguer ces documents dans la base et les localiser.

Ceci dit, la collaboration avec les bibliothèques associées reste difficile à mettre en place dans la mesure où le manque de moyens financiers et humains, le conservatisme et la volonté d'autonomie, ainsi que la multiplicité des interlocuteurs favorisent l'émergence de tendances centrifuges.

Ce travail de collaboration avec les bibliothèques associées est cependant une des raisons d'être du SCD. **Menée en 1995/1996, l'enquête sur les besoins documentaires** des enseignants-chercheurs et des étudiants a abouti à la rédaction d'une **charte documentaire générale et de chartes documentaires de discipline**, afin de répartir les acquisitions et les abonnements entre les différents partenaires du SCD et la BU.

En fait, la charte documentaire en Sciences n'a pas été approuvée par le Conseil de la Documentation. La charte en Droit, Economie et Gestion est en cours de validation.

Seule la charte des Lettres, Langues et Sciences Humaines a été entérinée et validée par le Conseil de la Documentation, en juillet 1997. Une enquête préalable effectuée auprès des enseignants, ainsi que la mise en place d'une "commission consultative spécialisée" réunissant les professionnels des bibliothèques et les enseignants a permis d'élaborer des principes d'acquisitions documentaires communs.

Un travail similaire a été effectué en Sciences. A cet égard, la répartition des acquisitions entre la BU et les bibliothèques associées laissent à ces dernières le soin d'acquérir principalement des ouvrages de niveau recherche, alors que la BU se consacrait tout spécialement aux achats de documentation de premier et de second cycle.

Cette charte, présentée lors du Conseil de la Documentation de novembre 1998, n'a pas été approuvée. Dans un contexte de construction d'un bâtiment pour la BU-Sciences, les partenaires ont estimé qu'il était préférable de patienter et de mettre en oeuvre une étude préalable sur les services que proposerait cet établissement.

Quant à la charte de la section de Droit, d'Economie et de Gestion, son élaboration est en cours.

Parallèlement, pour rationaliser la politique d'acquisitions, des outils d'évaluation des collections ont été élaborés. Ces critères ont été définis à partir de la nature de l'ouvrage (niveau pédagogique, recherche), de la production éditoriale, des collections disponibles à la BU. Les paramètres ont été validés par les sections de la BU et sont utilisés lors des commissions consultatives spécialisées pour chaque discipline.

En ce qui concerne **les bibliothèques associées de Sciences**, des visites et des descriptions succinctes des collections et des locaux ont été effectuées. Il a été proposé aux responsables des bibliothèques de signaler leurs collections dans la base DYNIX. Un protocole de signalement des collections indiquait les différentes modalités d'intégration dans la base, ainsi que les conditions d'accès aux documents. Six responsables de bibliothèques ont signé ce protocole.

Un catalogueur du SCD (sous contrat CDD) a entrepris sur place le catalogage des ouvrages les plus simples, et a laissé à un catalogueur de la section de Sciences le soin de cataloguer les ouvrages difficiles, ainsi que de créer les notices des périodiques.

Cependant, le suivi de la mise à jour des collections reste posé, malgré les engagements pris par les responsables des bibliothèques associées. Le travail est long et dépend de l'intérêt des enseignants-chercheurs à s'inscrire dans une politique documentaire globale. Or, force est de reconnaître que les collections modestes de la section de Sciences ne permettent pas au SCD de persuader les chercheurs de leur intérêt à participer aux projets communs. Nous reviendrons sur ces éléments dans le mémoire de recherche.

Ainsi, de 1995 à 1999, le nombre d'ouvrages entrés dans la base DYNIX est de :

- **chimionisation : 644**
- **chimie cinétique : 331**
- **chimie du solide et des matériaux : 1162**

- **cristallochimie : 329**
- **géologie : 2645**
- **sport : 1125**

L'intégration des fonds des IUT d'ORLEANS et de BOURGES est en cours, soit respectivement : 3046 et 7893 en 1998.

La directrice du SCD met en avant la méconnaissance, de la part des enseignants-chercheurs, des possibilités offertes par le SIGB DYNIX, ainsi qu'un nécessaire travail de sensibilisation à l'utilisation des cédéroms. Elle préconise la mise en place d'une Journée "bibliothèques associées" destinée à montrer aux responsables des bibliothèques quelles sont les avantages d'une mise en réseau.

La mise en place d'une politique documentaire rigoureuse ne peut avoir de contenu que si les partenaires naturels du SCD, les responsables de bibliothèques associées, collaborent à la répartition des acquisitions. Nous reviendrons sur cet aspect dans le mémoire de recherche.

Le **budget d'acquisition** de documentation a fortement augmenté, comme l'indique le tableau suivant. Ainsi, de 1995 à 1997, on assiste à un accroissement de plus de 70% des recettes dont dispose le SCD.

Cependant, la forte augmentation du nombre des étudiants depuis la deuxième moitié des années 80 et surtout la nécessité de compléter des collections insuffisantes, permet de nuancer l'effort financier réalisé : "Compte tenu cependant du nombre d'étudiants fréquentant la bibliothèque, le volume d'achat par lecteur inscrit reste en 1997 bien en deçà de ce qu'il était au début des années 90 (0,64 volume acheté par lecteur inscrit contre 0,77 en 1991). Avec 260 Fr par an pour la même année, il se situe en dessous de la moyenne nationale, et ce malgré une stagnation du lectorat."³

³ cf DESBORDES, Michèle. Rapport d'activités 1996/1997, p. 10

L'évolution du budget du SCD entre 1995 et 1997 (en Francs)

	1995	1996	1997	Evolution 1995/1997
Dépenses documentaires sans les antennes	2 219 836	3 331 005	3 895 239	75,47%
Dépenses documentaires des antennes	272 345	314 300	370 834	36,1%
Total des dépenses documentaires	2 492 181	3 645 305	4 266 073	71,17%

La part des dépenses documentaires des Antennes a très sensiblement augmenté, mais nettement moins que l'ensemble du budget. Nous verrons, dans le mémoire consacré à la collaboration entre le SCD et les bibliothèques associées des sites délocalisés, que ces ressources financières demeurent insuffisantes.

Le budget d'acquisition des sections est réparti en fonction des besoins documentaires et de l'offre éditoriale qui induit des achats et des abonnements différents.

Le budget d'acquisition de la **section de droit** est financé par le SCD et l'UFR de Droit qui, suite à l'intégration des deux bibliothèques d'UFR, continue de verser 600 000 Fr à la BU de Droit.

En 1997, la section de Droit a pu dépenser 1 395 250 Fr pour l'accroissement des collections. Ce sont principalement les abonnements et les cédéroms qui ont bénéficié de cet accroissement.

En 1998, les **collections de la section** étaient composées de 68 537 volumes, de 1118 périodiques dont 694 vivants, de 5650 thèses et de 33 cédéroms, dont 13 en réseau.

Au cours de l'année, 1727 livres avaient été achetés et 29 abonnements nouveaux souscrits⁴. Le budget d'acquisition de 1998 s'élevait à 1 446 653 Fr.

⁴ Cinq abonnements de périodiques avaient été supprimés en 1998.

Depuis 1995, des efforts importants ont été réalisés pour l'intégration des collections des anciennes bibliothèques d'UFR, soit 20 000 volumes à traiter qui pèsent lourdement sur le fonctionnement de la structure, malgré le recrutement de contractuels.

L'inventaire des collections de périodiques se poursuit en lien avec la mise à jour du CCN-PS.

Comme la BU de Droit est un des relais de l'INSEE et un site pilote concernant la constitution d'un fonds sur le Droit communautaire européen, le conservateur de la section a fait installer un PC dédié à la consultation des sites de la CE, ainsi qu'au cédérom du Journal Officiel de la Communauté européenne.

Les collections des sections de Droit, de Lettres et de Sciences

	Droit 1997	Evolution 95/97	Lettres 1997	Evolution 95/97	Sciences 1997	Evolution 95/97
Nombre total de volumes	76447	+ 66,2%	61816	+ 12,33%	34 388	+ 13,86%
Nombre d'ouvrages achetés dans l'année	2248	+246%	2915	+73%	2244	+22,5%
Nombre de titres vivants de périodiques	670	+125,8%	295	+15,68%	134	-5,63%

Dans la **section de Lettres, Langues et Sciences Humaines**, le budget d'acquisition de l'année 1998 s'élevait à 620 762 Fr. Il a permis l'achat de 2267 livres et l'abonnement de 294 périodiques (pour un budget de moins de 100 000 Fr), et de 14 nouveaux titres de cédéroms.

Le fonds est constitué de 70 768 volumes et de 323 périodiques morts. 17 922 thèses disponibles en microforme sont consultables. 17 cédéroms en monoposte⁵ ont été acquis. Cependant, la part des dépenses pour les cédéroms reste modeste (57 503 Fr).

⁵ Ces acquisitions comprennent des cédéroms d'accompagnement.

Depuis 1997, le budget documentaire a fortement augmenté et a permis à la section de d'acquérir davantage de documents, en particulier des ouvrages (+73% en 1997, par rapport à 1995).

En 1998, les **collections de Sciences** sont constituées de 33 995 volumes, de 587 périodiques dont 125 vivants et surtout de 66 550 thèses (microformes) et de 69 cédéroms dont 7 en réseau⁶. En 1998, 1086 titres ont été acquis pour 2180 volumes achetés. Le budget, de l'ordre de 1 498 352 Fr, est réparti entre les cédéroms (481 392 Fr), les abonnements (652 640 Fr), et les livres (344 205 Fr).

La part des abonnements des cédéroms et des périodiques étrangers ne cesse d'augmenter dans des proportions considérables. L'Université d'ORLEANS et son SCD sont des structures modestes, et la marge de négociation avec les fournisseurs en est d'autant plus réduite. Il serait souhaitable de fédérer les ressources documentaires, en constituant un consortium avec le CNRS d'ORLEANS, voire en constituant un SICD des Universités de la région Centre, afin de pouvoir peser sur les fournisseurs qui semblent pratiquer des prix d'abonnement "évolutifs".

Les collections disponibles en libre accès sont classées selon la **classification CDU**. Rangés en magasins, les ouvrages sont cotés selon la classification des "instructions de 1962", comportant des lettres et des chiffres. Les documents sont traités dans chacune des sections. Plusieurs personnes sont affectées à la récupération de notices sur la base BN-Opale, à l'indexation et au catalogage des ouvrages, ainsi qu'au bulletinage des périodiques.

Ces opérations effectuées dans chaque section pourraient faire l'objet d'un réaménagement, notamment en ce qui concerne les sections de Lettres et de Sciences. La centralisation de ces tâches permettrait de limiter le clivage de section qui existe à la BU-Forum. En outre, si un service des acquisitions et du catalogage était créé, il aurait également la charge de développer la coopération documentaire avec les bibliothèques associées. L'existence d'un tel service mettrait clairement en évidence la structuration documentaire du SCD.

⁶ Ces chiffres incluent les cédéroms d'accompagnement. Les cédéroms en monoposte et en réseau sont au nombre de 63 en juillet 1999 (cf ANNEXE N° 9).

Chapitre III : les usagers, le prêt et le PEB

Depuis 1995, les horaires d'ouverture de la BU ont sensiblement augmenté. La BU-Forum est ouverte pendant 58 heures par semaine, et ferme à 20 heures du lundi au mercredi. Depuis 1998, la BU-Droit ouvre le samedi matin⁷, à la demande des enseignants, et environ 70 usagers en tirent profit (cf ANNEXE N° 6).

Malgré l'augmentation du nombre des étudiants entre 1993 et 1997, le nombre des étudiants inscrits est en baisse, ou du moins stagne, tandis que les enseignants-chercheurs utilisent davantage les services de la BU, notamment en Droit, en Economie, en Gestion et en Lettres, en Langues et en Sciences humaines.

Les usagers de la BU et les prêts de documents

	93/94	94/95	95/96	96/97	Evolution 93/97
Etudiants inscrits à l'Université	13 490	14 424	14 509	14 353	+ 6,39%
Etudiants inscrits à la BU	10 484	10 303	10 234	10 402	-0,78%
Enseignants inscrits à la BU	270	371	366	338	+ 25,1%
Total des Lecteurs de l'université	10754	10 674	10 600	10 740	-0,13%
Total des lecteurs	11 346	11 837	11 617	11 428	+ 0,72%
Emprunts d'ouvrages	106 816	108 727	131 868	148 869	+ 39,3%
Nombre d'emprunt par lecteur inscrit	10,3	11,1	11,3	13	+ 26,2%

⁷ La BU de Droit est ouverte 58 heures par semaine.

Entre 1994 et 1997, on constate un fort accroissement des prêts. En 1997, 148 900 prêts de livres furent effectués pour des collections de 175 400 ouvrages. Le taux de rotation de certains ouvrages est particulièrement important. Qui plus est, chaque lecteur emprunte davantage d'ouvrages.

La **section de Droit** est le service qui accueille le plus d'usagers, et celui où s'effectue le plus de transaction/de prêt. 75 000 ouvrages sont en libre accès. En 1997, plus de 51 000 transactions de prêt furent effectuées sur un total de 148 869 transactions pour l'ensemble de la BU.

Avec un taux de fréquentation de plus de 75%, la section dépasse largement la moyenne nationale de 65% de 1996. Les étudiants de troisième cycle et les enseignants-chercheurs utilisent massivement les collections, ce qui rend compte de l'adaptation des services proposés par la section à cette catégorie d'usagers.

En outre, ayant acquis le statut de relais de l'INSEE et de Centre de Documentation européenne, la section accueille en particulier des étudiants étrangers dans le cadre d'ERASMUS.

Inscription et fréquentation des usagers de la BU

	Droit	Evolution	Lettres	Evolution	Sciences	Evolution
	1997	95/97	1997	95/97	1997	95/97
Etudiants inscrits à l'Université (site orléanais)	4623	+0,54%	4053	+ 10,1%	5677	+2,63%
Etudiants inscrits dans la section	3468	+0,23%	3187	+ 4,8%	3747	-1,70%
Enseignants-chercheurs inscrits à la section	113	+ 182,5%	105	-9,4%	120	-16%
Total des lecteurs	3769		3694	+4,2%	3965	-8,9%
Taux d'audience des étudiants	75,01%	+ 0,26%	78,63%	+1,98%	66%	-4,2%
Taux d'audience des enseignants	96,5%	NC	88,2%	NC	29,2%	NC

En 1995, la **section de Lettres** a récupéré l'espace libéré par la section de Droit, à la BU-Forum. Les enseignants et les étudiants ont particulièrement besoin de documentation et utilisent régulièrement la bibliothèque. Cependant, on pourra noter que l'augmentation du nombre des inscrits de 4,8% reste inférieur au nombre des inscrits à l'Université, durant la même période.

Par ailleurs, les étudiants non inscrits à la bibliothèque utilisent néanmoins les collections en consultant les documents sur place sans recourir aux prêts.

Il convient aussi de souligner que l'inscription de l'utilisateur lui permet de consulter aussi bien les collections de la BU-Forum que celles du Centre de Documentation des Lettres, bibliothèque associée d'UFR. Or, cette bibliothèque de proximité attire les étudiants et les enseignants.

La **section de Sciences** est le service le moins fréquenté par les étudiants, avec un taux d'audience de 66%. Seulement 1/3 des enseignants-chercheurs se sont inscrits en 1997, et l'évolution sur deux ans est en recul de 16%⁸.

L'augmentation du budget documentaire effectué à partir de prélèvements sur réserves n'a pu compenser l'augmentation du prix de la documentation scientifique, notamment les surcoûts des abonnements aux périodiques étrangers et les documents électroniques.

Le développement de la recherche sur internet a en particulier conduit les Ecoles d'ingénieurs à favoriser cet accès à l'information, y compris auprès des étudiants. Comme les chercheurs et les étudiants les plus avancés dans leur cursus scientifique souhaitent obtenir des informations récentes, l'accès à l'internet et aux bases de données détourneraient les enseignants et une partie du public étudiant de la section, et ce d'autant plus que les collections proposées, notamment la documentation de recherche (périodiques et ouvrages), demeurent insuffisantes, malgré les efforts financiers réalisés depuis 1995.

Le tableau suivant met clairement en évidence que la progression de l'étudiant dans son cursus correspond à une augmentation des inscriptions. Ainsi, si seulement 1671

⁸ Cependant, beaucoup d'enseignants se bornent à photocopier les articles dont ils ont besoin, et de nombreux étudiants utilisent les collections sans éprouver le besoin d'emprunter des ouvrages.

étudiants de premier cycle de sciences et de technologie peuvent emprunter des ouvrages, alors qu'ils sont 2624 à suivre les cours, dès le second cycle, les besoins documentaires sont plus importants et les usagers fréquentent et utilisent davantage les collections.

En revanche, en troisième cycle de sciences, les jeunes chercheurs recourent davantage aux collections disponibles dans les bibliothèques de laboratoire de l'Université et du CNRS. Cette tendance semble caractériser les modes de recherche en sciences, puisque les étudiants de DEA et les "thésards" en Droit, en Economie et en Sciences Humaines empruntent et consultent massivement les ouvrages disponibles à la BU.

Les enseignants-chercheurs, hormis en Droit et en Economie, semblent délaisser la BU. Certains enseignants utilisent régulièrement les bibliothèques universitaires parisiennes dont les collections sont plus riches, d'autres viennent photocopier des articles et n'empruntent jamais.

Les usagers de la BU par discipline et par cycle

ESGBU 1998	Droit	Lettres	Sciences	Total
Inscrits premier cycle dont inscrits à la BU	2205 dont 1697	2152 dont 1774	2624 dont 1671	6981
Inscrits second cycle dont inscrits à la BU	1343 dont 1180	1119 dont 1087	1292 dont 1158	3754 dont 3625
Inscrits troisième cycle dont inscrits à la BU	475 dont 443	88 dont 57	384 dont 277	947 dont 777
Enseignants-chercheurs dont inscrits à la BU	127 dont 126	307 dont 100	388 dont 164	486 dont 390
Total des lecteurs universitaires	3446	3018	3470	9934
Autres lecteurs niveau étudiants	99	285	304	688
Autres lecteurs niveau recherche	37	93	52	182
Total des lecteurs	3582	3396	3828	10806

La politique documentaire mise récemment en place, ainsi que l'accroissement des budgets d'acquisition ne peut modifier dès maintenant le comportement des usagers. Le

dispositif de formation des usagers et d'information sur le fonctionnement de la BU donne certainement des résultats, mais il est indispensable de reporter le bilan de ces opérations. *v?*

Le **prêt entre bibliothèques** est un service essentiellement utile aux enseignants-chercheurs et aux étudiants engagés dans une démarche de recherche. Le PEB est géré par chacune des sections.

En **Sciences**, le volume du PEB emploie deux personnes qui effectuent les commandes et la facturation des articles et des ouvrages auprès des usagers. *mal air*

La facturation des articles scientifiques demandés dans le cadre du PEB

Etablissements	Montant de la facture (septembre 1998-août 1999)
UFR Sciences	23 647 Fr.
ESEM	3 180 Fr
ESPEO	3 905 Fr
IUT d'ORLEANS	1 065 Fr
UFR STAPS	75 Fr
CNRS ORLEANS	6 155 Fr
Antenne scientifique de BOURGES	285 Fr
IUT de BOURGES	1125 Fr
Extérieur	3 293 Fr
Total	42 730 Fr

Au sein de l'UFR de Sciences, certains Départements utilisent davantage le PEB. La baisse des crédits de recherche varie en fonction des laboratoires et explique en partie cette différence. *{ ?*

Les Départements de Biologie, de Géologie et de Chimie sont les principaux utilisateurs de ce service.

La section de Sciences fournit pour 8 820 Fr de photocopies à des demandeurs extérieurs (septembre 1998-août 1999). Comme elle demande pour 42 730 Fr d'articles facturés, le PEB en Sciences est fortement déficitaire.

Qui plus est, l'usage et le coût de la fourniture d'articles par l'intermédiaire de PEBnet semblent dissuader certains chercheurs d'y avoir recours. Ainsi, certaines personnes fréquentent directement des BU parisiennes et utilisent leur collection de périodiques scientifiques, d'autres utilisent les services de l'INIST en passant par les laboratoires du CNRS d'ORLEANS⁹.

La facturation des demandes d'articles auprès des composantes et des laboratoires en sciences et en technologie

Demandeurs	Montant du PEB entre septembre 1998 et août 1999
Biologie des ligneux (départ. biologie)	2 820 Fr
Chimiométrie (départ. chimie)	4 860 Fr
CREHSTO (UFR Sciences)	60 Fr
Ecologie animale et zoologie (départ. biologie)	3 375 Fr
Géologie matières organiques (départ. géologie)	1 275 Fr
Géologie structurale (départ. géologie)	442 Fr
ICOA (départ. chimie)	8 805 Fr
Immunologie des invertébrés (départ. biologie)	30 Fr
MAPMO (départ. mathématiques)	285 Fr
Département de Mathématiques	30 Fr
Métabolisme cérébral et neuropathologie (départ. biologie)	30 Fr
MST (biotechnologie)	1410 Fr
Physiologie animale (départ. biologie)	225 Fr
Total	23 647 Fr

Concernant le PEB effectué à la section de Lettres, de Langues et de Sciences Humaines, le tableau suivant indique le volume de documents demandés, et montre que le

⁹ L'INIST fournit un article en une ou deux journées, ce qui correspond à 90 % des demandes. Le PEBnet est un peu plus long.

nombre de demandes l'emporte sur la fourniture de documentation par le SCD d'ORLEANS. N'ayant pu obtenir davantage de précision, notamment en ce qui concerne la facturation de ces services, nous ne pouvons en tirer un bilan sur l'activité du PEB dans cette section, comme aussi dans la section de Droit, d'Economie et de Gestion¹⁰.

Le PEB à la section de Lettres, entre le premier janvier 1998 et le 31 décembre 1998

Demandes effectuées et satisfaites auprès d'autres Universités	Nombre de documents
Monographies	858
Périodiques	336
Total des demandes satisfaites	1194
Documents fournis par le SCD d'ORLEANS	
Monographies	105
Périodiques	49
Total des demandes satisfaites	154

Ces services de consultation et de prêt des documents¹¹ sont largement utilisés par les usagers. Le nombre moyen d'ouvrages que ces derniers empruntent est passé de dix à treize en l'espace de deux ans. La politique de formation des étudiants a sans doute joué un rôle important dans l'appropriation des collections par les usagers. Aussi, convient-il d'en analyser les principes et de présenter les actions menées par les agents de la BU.

Chapitre IV : une politique de formation des usagers

La formation et l'information auprès des usagers sont considérées comme une priorité par la directrice du SCD. Service important de la Direction des Affaires générales,

¹⁰ Nous n'avons pu obtenir d'information sur le PEB effectué dans cette section

¹¹ Dans le hall et les magasins de la BU-Forum, dans une salle de la BU-Droit, les usagers ont la possibilité de photocopier les documents. A la BU-Forum, un serveur automatisé multimédia d'impression (SAMI) permet aux étudiants d'imprimer des pages extraites des cédéroms. Des lecteurs de microformes sont également disponibles dans les magasins de la BU-Forum.

le service de la formation, dirigée par une bibliothécaire, outre les conservateurs responsables, comprend des personnes travaillant dans chacune des sections.

L'utilisateur type n'existe pas, les besoins et les niveaux de compétence en recherche documentaire étant divers. Cependant, l'expérience a montré qu'il était indispensable de porter l'accent sur la formation des étudiants de première année, afin de les rendre rapidement autonomes. Néanmoins, la formation des étudiants des second et troisième cycle n'a pas été négligée.

La formation comporte deux volets, la présentation des services et des types de documents (notamment leur utilisation), puis la mise en place de travaux pratiques destinés à vérifier l'appropriation par l'utilisateur de l'outil, en particulier pour les cédéroms.

Différentes actions ont été mises en oeuvre :

1. La présentation des services et des collections de la BU auprès des étudiants de première année, lors des journées vie pratique du SCUJO, dès le mois de septembre.
2. le recrutement de trois tuteurs (deux à la BU-Forum et un à la BU-Droit) pour une période de trois mois. Ces étudiants effectuent des permanences à la BU et aident les usagers à se familiariser avec l'OPAC, les cédéroms et internet. Des visites de présentation des collections sont également effectuées par les tuteurs. Ils sont formés par le conservateur de la section de Droit, et deux bibliothécaires en Sciences et en Lettres. La responsable de la formation intervient également.
3. Les conservateurs et les bibliothécaires accueillent les étudiants à la BU ou se déplacent dans les Départements, les Ecoles d'ingénieurs et les Instituts pour assurer des séances d'utilisation des cédéroms, notamment en Sciences. Les étudiants sont ensuite reçus à la BU pour des travaux pratiques.
4. des interventions pendant les cours, en début d'année, en particulier dans les IUT.

Ces opérations sont relayées par les tuteurs pédagogiques, recrutés pour un an, qui aident les étudiants de première année. Le conservateur de la section de Droit accueille ces tuteurs et les forme. D'autres opérations, plus ponctuelles, sont destinées à

l'approfondissement des méthodes de recherche documentaire des étudiants qui entament un cursus de recherche¹².

Depuis 1994, de nombreuses brochures et des plaquettes présentent les services que propose la BU, et aident le lecteur. Les dépliants thématiques¹³ sur l'utilisation d'internet et des cédéroms sont autant d'outils pédagogiques.

Le Guide du Lecteur complète ce dispositif d'information, ainsi que des guides bibliographiques.

"[...] cette démarche s'inscrit dans un projet pédagogique plus vaste, qui est de développer l'autonomie de l'étudiant et de l'accompagner dans le processus de construction des savoirs¹⁴".

Les magasiniers affectés à la banque de prêt fournissent une aide importante auprès des étudiants, notamment une assistance pour l'utilisation des cédéroms. Le service de références, mis en place en 1995, et destiné à fournir une aide personnalisée aux usagers qui recherchent des informations, n'a désormais plus lieu d'être.

Ainsi, le dispositif d'accueil et de renseignement comprenant le personnel présent à la banque de prêt, et les permanences du tuteur près du portique d'entrée est apprécié par les usagers.

Ces opérations visant à l'appropriation des méthodes de recherche documentaire par les étudiants ont contribué à l'augmentation du nombre d'usagers inscrits à la BU, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de livres empruntés.

Par ailleurs, les instances des UFR ont pris conscience de l'importance de la formation dans le domaine de la méthodologie, afin de lutter contre l'échec scolaire des étudiants de DEUG, surtout en première année.

Ainsi, un enseignant en Lettres propose aux étudiants un module de méthodologie qui comprend des cours sur la recherche documentaire. Cependant, ce module est optionnel

¹² Ainsi, en droit, le conservateur organise des séances de formation pour les étudiants en thèse d'économie, en MSTCF Droit Fiscal, en DEA, et quelques enseignants.

¹³ Actuellement, il existe une quinzaine de dépliants thématiques.

¹⁴ Cf DESBORDES, Michèle. Rapport d'activités 1996/1997, p. 18.

et les actions initiées par le service de la formation du SCD sont toutes facultatives. Seuls les étudiants motivés tirent profit du dispositif pédagogique mis en place.

Les responsables pédagogiques des UFR et des autres composantes de l'Université réagissent diversement à ces opérations. Cependant, il serait souhaitable que des modules de recherche documentaire et de méthodologie figurent systématiquement dans les cursus des étudiants, selon un dispositif évolutif qui prendrait en compte la variété des besoins et la nature des disciplines.

D'ores et déjà, le principe de la formation des tuteurs pédagogiques est validé par les responsables des composantes de l'Université.

Chapitre V : les services complémentaires

La volonté de répondre aux besoins des usagers a conduit les responsables du SCD à réfléchir sur la mise en place de services complémentaires. Aux yeux de la directrice, il est important que le personnel de la BU consacre une part de ses activités à des opérations de lecture publique et d'action culturelle.

Trois opérations ont été réalisées entre 1995 et 1999 : la mise en place d'expositions consacrées à des thèmes sur la Journée de la Justice et sur la Tutelle administrative et à des personnalités comme François MITTERRAND, Jean ZAY ou le juriste POTHIER ; des actions en direction des déficients visuels ; la constitution d'un fonds de culture générale pour une opération de lecture publique "Lire autrement".

L'opération "Lire autrement" est justifiée par les enquêtes nationales sur les lectures des étudiants. Ces travaux montrent que de nombreux étudiants ne lisent que leur cours et les photocopiés que les enseignants leur fournissent. Aussi, afin de développer le goût de la lecture, la mise à disposition de fonds de culture générale dans chacune des trois sections a-t-elle été jugée indispensable.

En 1999, une équipe chargée des acquisitions du fonds de culture générale a été constituée. De la littérature classique, policière et de science-fiction, des albums de BD, des ouvrages de vulgarisation ont été achetés en trois exemplaires. Ces trois fonds de mille documents environ, auxquels s'ajouteront des abonnements de périodiques, sont

actuellement catalogués et rangés en magasin. La construction d'une BU de Sciences permettra de créer des espaces de lecture publique dans les sections de Sciences et de Lettres. Le fonds de culture générale pour la BU de Droit sera disponible lors de l'extension du bâtiment.

En 1997, avec l'aide financière de la municipalité d'ORLEANS qui a accordé 80 000 Fr au SCD, du matériel de lecture optique à destination des lecteurs atteints de déficience visuelle a été acquis. Un PC et un scanner ont été installés par la société HANDIALOG. Cependant, pour que cette station de travail soit complète et apporte l'aide nécessaire aux lecteurs, il reste à acquérir une imprimante Braille.

Ces opérations visent à multiplier les chemins d'accès au savoir, à transformer la BU en un lieu de vie adapté à tous les besoins et à répondre à la nécessité d'accueillir les usagers atteints d'handicaps.

Conclusion et perspectives

Le travail réalisé au Service Commun de la Documentation depuis le début des années 90 est considérable.

Cependant, en raison de l'évolution rapide des nouvelles technologies, les projets informatiques ne cessent de se multiplier et de modifier rapidement la situation du SCD par rapport aux ressources documentaires disponibles sur le marché de l'édition électronique. La mise en place d'un Système d'Information représente un enjeu essentiel rendu nécessaire par l'adaptation des services proposés par le SCD aux besoins documentaires des usagers de l'Université d'ORLEANS et du campus du CNRS.

L'interface web pour la consultation de l'OPAC permettra d'améliorer l'ergonomie du catalogue. L'installation du logiciel METAFRAME facilitera l'accès au réseau de cédéroms. Le conservateur, responsable de l'informatique documentaire prépare actuellement un site web du SCD destiné à fournir aux usagers de nombreux services d'information sur la bibliothèque universitaire et les bibliothèques associées, outre l'accès à l'OPAC.

Lorsque le projet de construction d'un bâtiment pour la section des Sciences sera réalisé, le réaménagement de la BU-Forum pourra être entrepris. Une salle informatique sera alors mise en place. Les usagers disposeront de postes multifonctions leur permettant d'avoir accès à l'OPAC, au réseau de cédéroms, au Système Universitaire et à l'Internet.

En outre, la directrice du SCD envisage d'enrichir le catalogue, en numérisant les tables des matières des ouvrages qui seraient fournies en lien hypertexte à partir de la notice du document.

L'informatique documentaire occupe désormais une place importante dans les activités du SCD. Son développement a induit la nécessité de former le personnel et les usagers aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Le travail réalisé par l'équipe de la formation des usagers a permis à ces derniers de s'approprier de nouveaux outils électroniques. La connaissance du fonctionnement de la bibliothèque universitaire et la compréhension du classement de la documentation

permettent également aux étudiants d'être autonomes et de ne recourir aux bibliothécaires que dans le cas de recherche documentaire pointue.

Les instances pédagogiques des composantes de l'Université mesurent désormais l'enjeu que constitue l'enseignement de la méthodologie auprès des étudiants, afin de lutter contre l'échec scolaire. La mise en place de modules de méthodologie intégrant également l'apprentissage de la recherche documentaire est devenue une question d'actualité qui n'a cependant pas encore trouvé de réponse.

De nombreux autres projets sont actuellement à l'étude. La politique de charte documentaire mise en œuvre par la directrice du SCD est poursuivie. Elle repose sur l'intégration des collections des bibliothèques associées dans la base du SIGB. Actuellement, l'intégration des collections des bibliothèques de l'IUT d'ORLEANS et de BOURGES est en cours de réalisation.

Par ailleurs, la construction d'un bâtiment pour la section des Sciences devrait être réalisée dans le courant des deux années qui viennent. Enfin, la construction d'un bâtiment pour la section intégrée des Sciences de l'Antenne universitaire de BOURGES, est annoncée.

Ainsi, le SCD de l'Université d'ORLEANS a développé des projets destinés à adapter ses services aux nouveaux besoins des usagers. Il s'est inscrit dans une dynamique de politique documentaire globale qui correspond bien à ses statuts.

Éléments bibliographiques

-DESBORDES, Michèle. *Rapport d'activités 1996/1997 du Service Commun de la Documentation de l'Université d'ORLEANS.*

-CORGIER, Geneviève. *Rapport d'activités 1997/1998 de la section Droit, Economie, Gestion de la Bibliothèque universitaire de l'Université d'ORLEANS.*

-CORGIER, Michel. *Rapport d'activités 1997 de la section des Sciences de la Bibliothèque universitaire d'ORLEANS.*

-Le projet d'établissement. *Le bulletin, journal de l'Université d'ORLEANS.* Numéro spécial. Orléans, octobre 1999, 15 p.

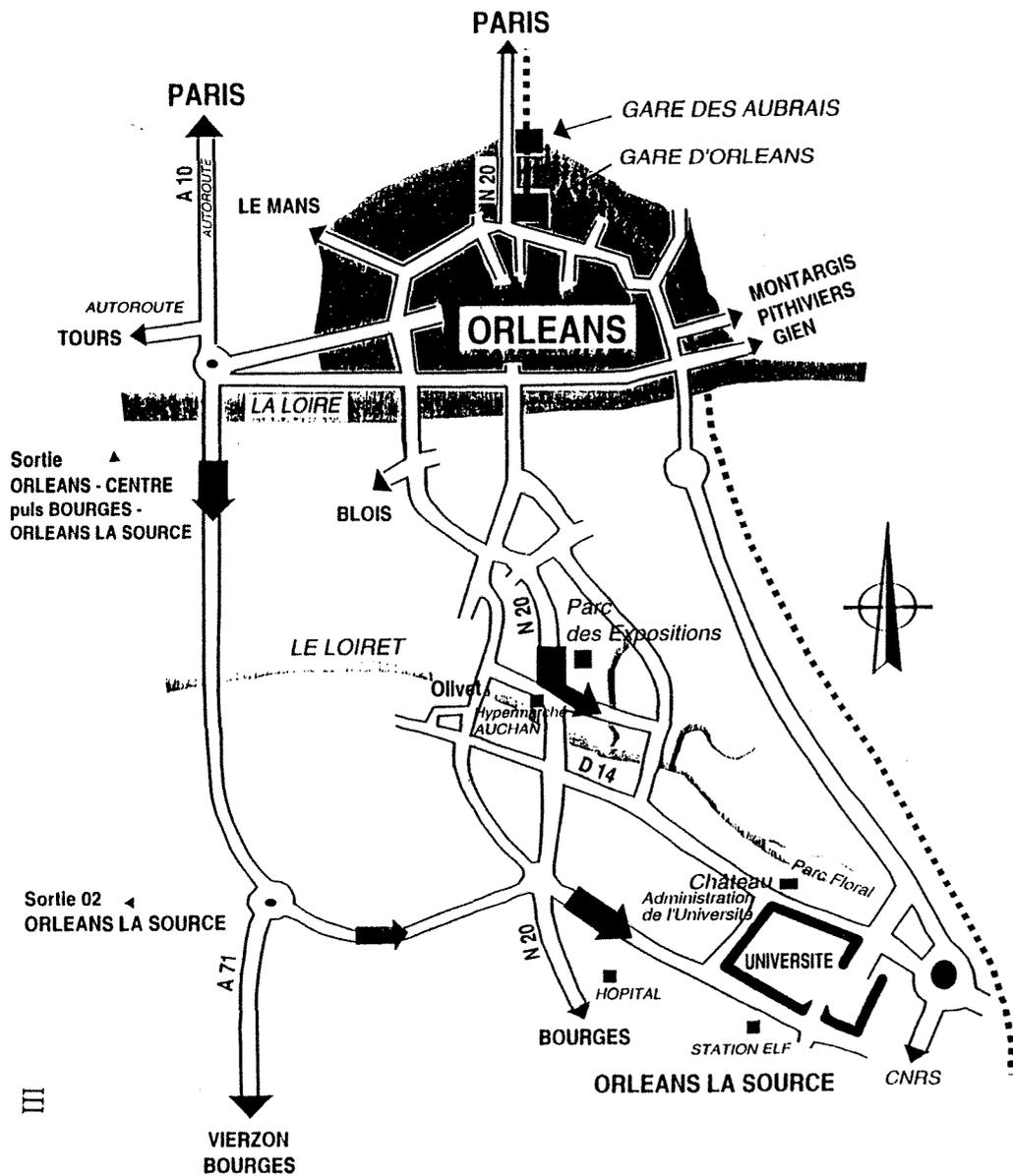
-Guide de l'Université d'ORLEANS. Edition 1998/1999. 54 p.

ANNEXES

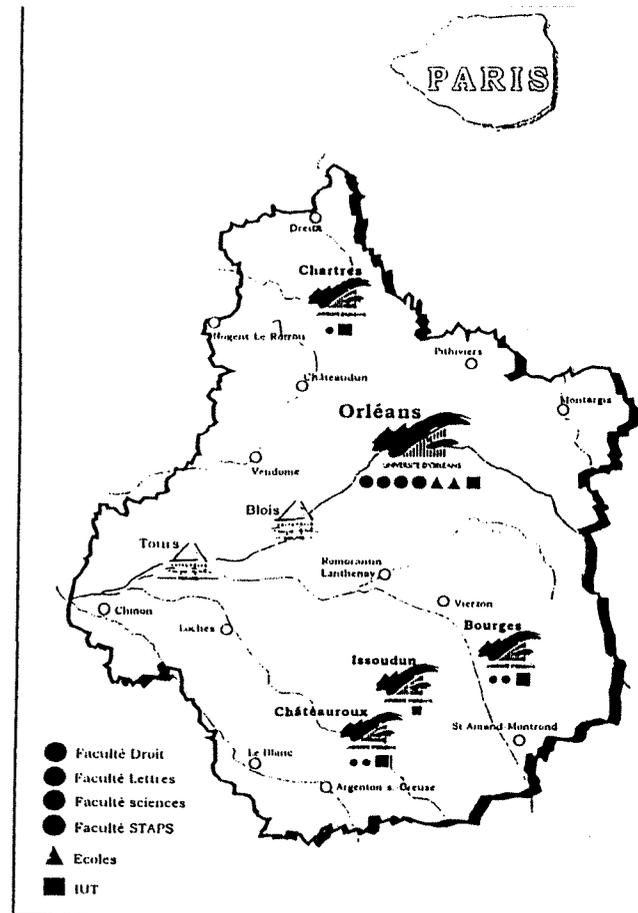
TABLE DES MATIERES

ANNEXE N° 1 : le campus et les sites délocalisés de l'Université d'ORLEANS	III
ANNEXE N° 2 : plan du campus.....	IV
ANNEXE N° 3 : plan du Grand Campus d'ORLEANS.....	V <i>source?</i>
ANNEXE N° 4 : plan des sites délocalisés de l'Université d'ORLEANS.....	VI
ANNEXE N° 5 : plan de la BU-Forum.....	VII
ANNEXE N° 6 : plan de la BU de Droit, d'Economie et de Gestion.....	VIII
ANNEXE N° 7 : organigrammes de la structure universitaire.....	IX
ANNEXE N° 8 : organigramme du Service Commun de la Documentation.....	XI
ANNEXE N° 9 : les cédéroms en réseau et en monoposte de la Bibliothèque.....	XII

Plan d'accès au campus universitaire d'Orléans la Source



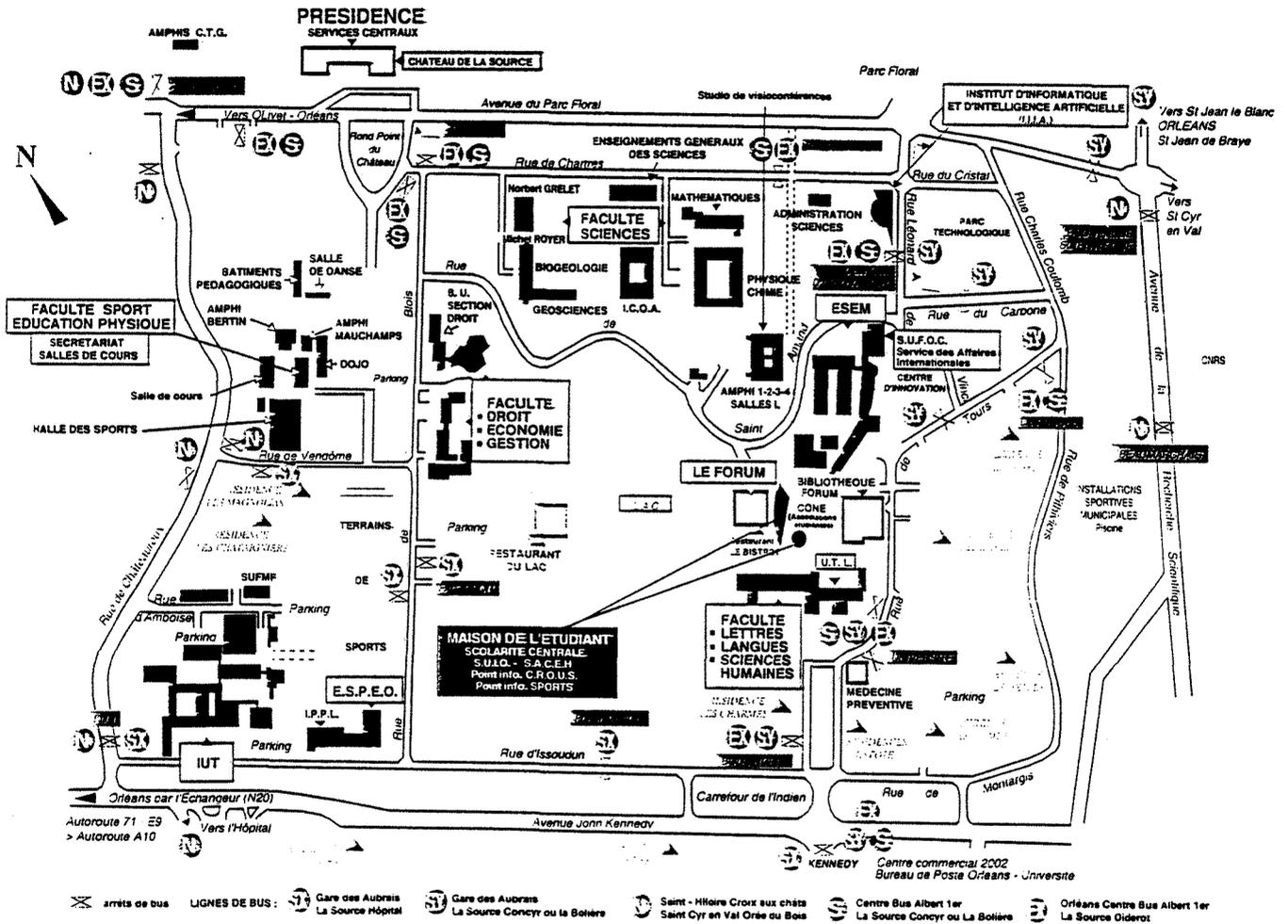
III



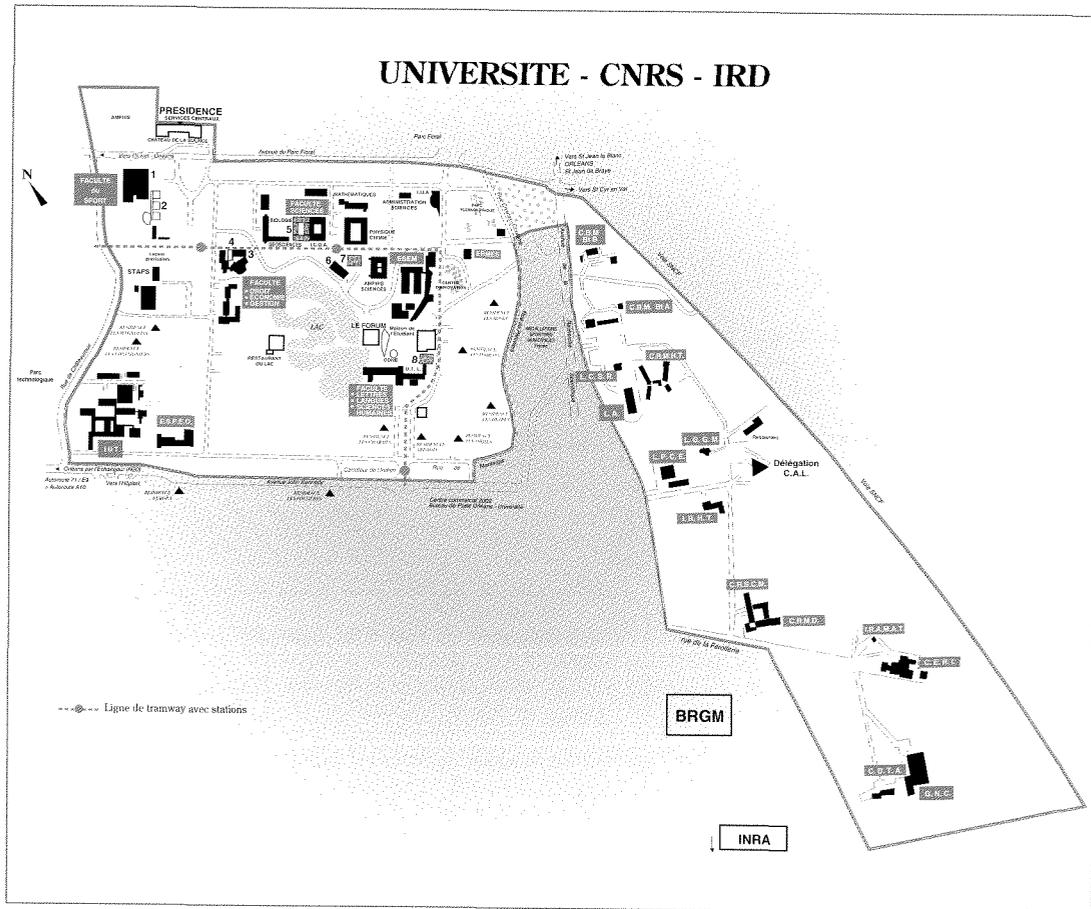
**ANNEXE No 1 : le campus
et les sites délocalisés de
l'Université d'ORLEANS**

ANNEXE N° 2 : plan du campus

Domaine Universitaire Orléans la Source

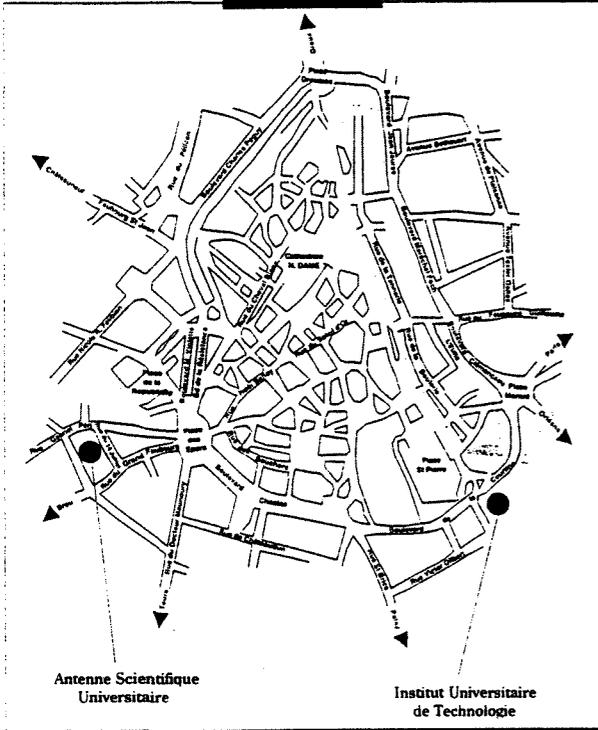


ANNEXE N° 3 : plan du Grand Campus d'ORLEANS

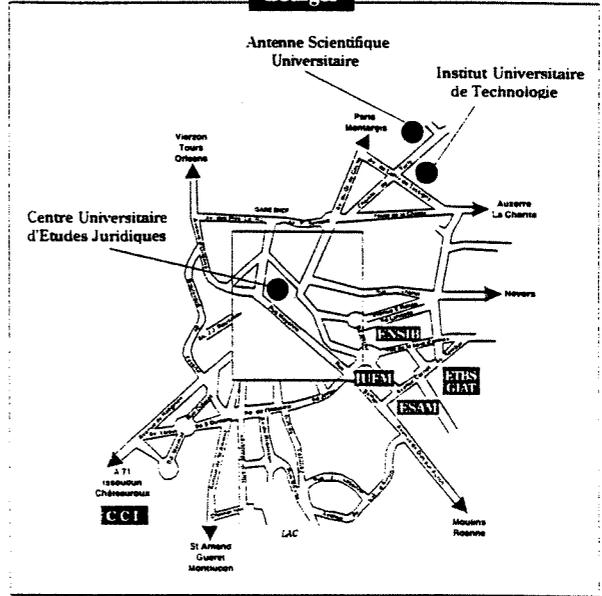


ANNEXE N° 4 : les sites délocalisés de l'Université d'ORLEANS

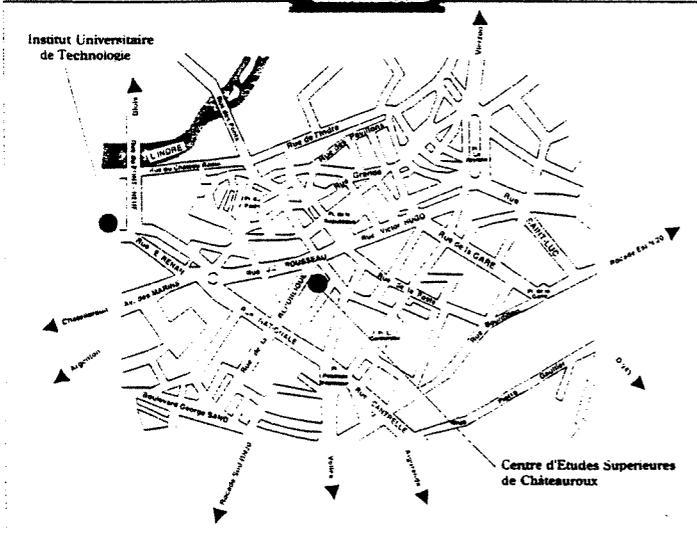
Chartres



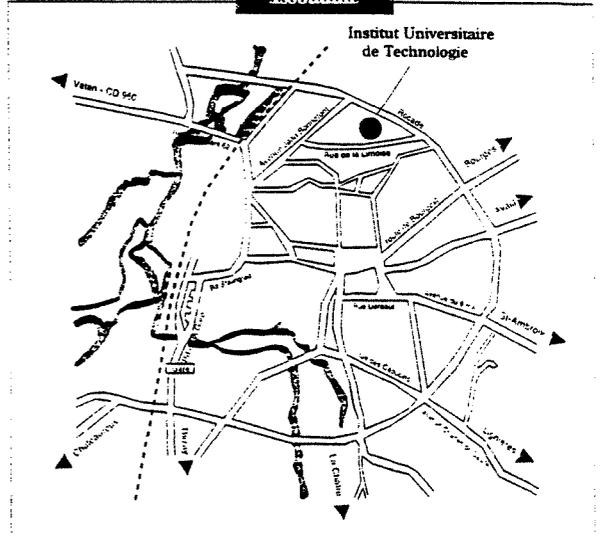
Bourges



Châteauroux



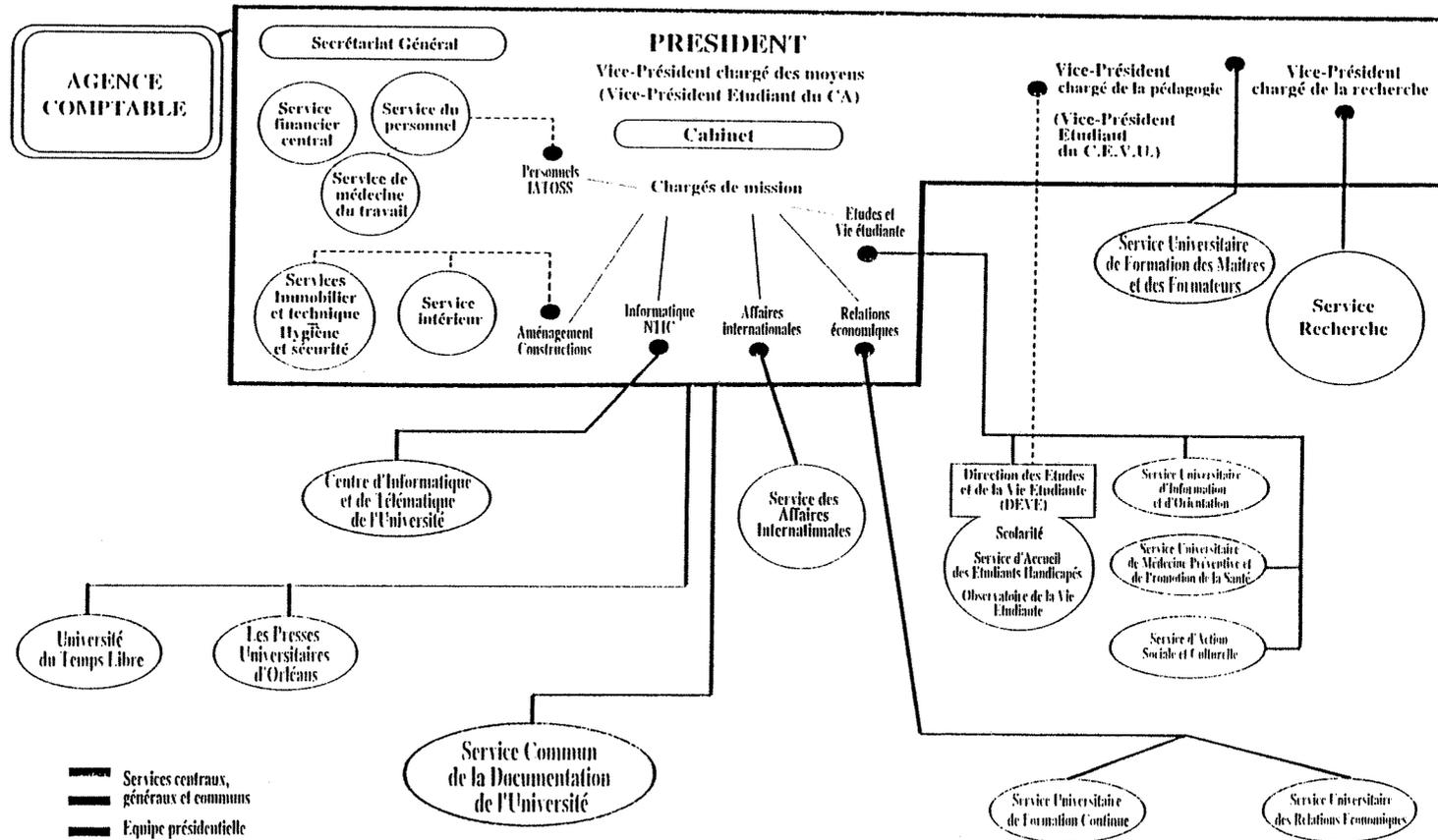
Issoudun

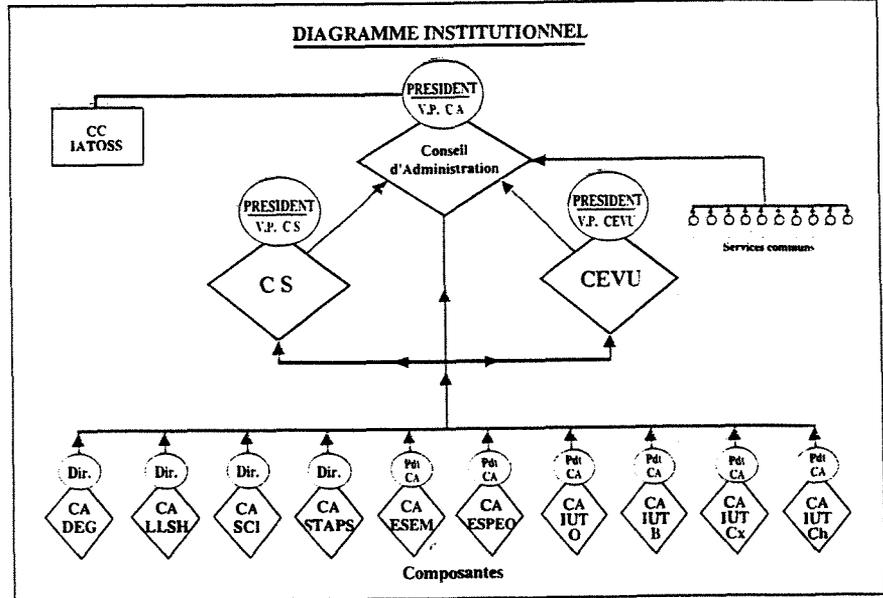
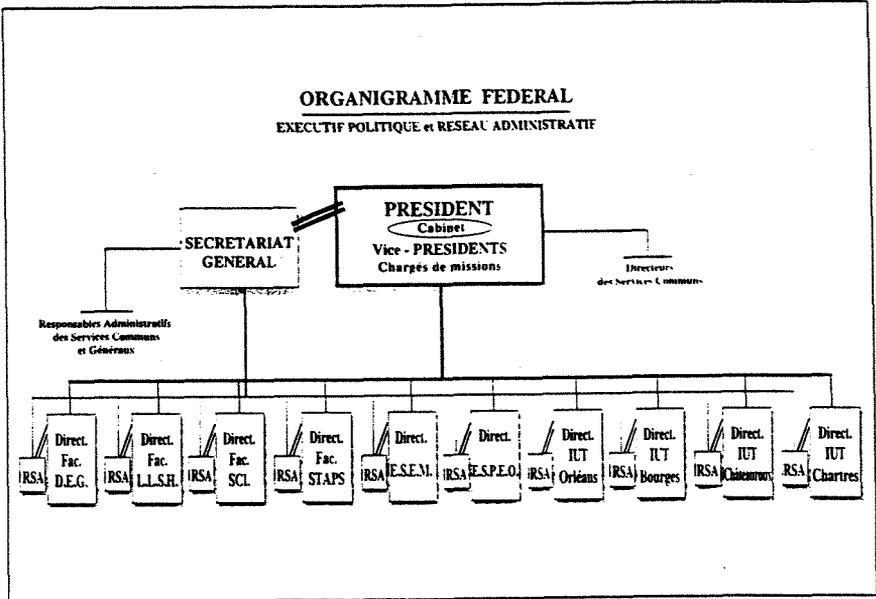


ANNEXE N° 6 : plan de la BU
Droit, Economie, Gestion

Organigramme central

Présidence - Services centraux





SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS

Directeur: M. Desbordes.

Adjoint au directeur pour les actions documentaires: M-J. Boistard.

ADMINISTRATION	
<p>Secrétariat de direction: Ch. Lacheny - A. Willoquaux. Administration et gestion: Responsable: A. Chomel.</p>	
<p>* <i>Budget comptabilité</i>: C. Siguret; M-C. Cattaneo. * <i>Personnel</i>: Ch. Lacheny. * <i>Commandes, gestion des fournitures</i>: M-C. Cattaneo. * <i>Bâtiment, maintenance</i>: A. Chomel.</p> <p>* <i>Hygiène et sécurité</i>: J. Adam; R. Chadelat; F. Soullignac. * <i>Navette courrier</i>: R. Chadelat. * <i>Régie avances et recettes</i>: C. Siguret.</p>	
SECTIONS	ACTIONS DOCUMENTAIRES
Droit et sciences économiques	
<p><i>Chef de section</i>: G. Corgier. <i>Secrétariat</i>: R. Boudina. <i>Acquisitions</i>: G. Corgier. <i>Réception des ouvrages et localisation BN-Opale</i>: F. Boissonnet. <i>Catalogage-indexation</i>: M-A. Angel. <i>Périodiques et publications à mise à jour</i>: E. Kneller; F. Boissonnet; A-C. Demailly; C. Perrault. <i>Formation des usagers</i>: M-A. Angel; G. Corgier. <i>Interrogation b. de données en ligne, internet, cédéroms</i>: G. Corgier <i>PEB</i>: J. Da Costa. <i>Classement thèses (microformes)</i>: F. Boissonnet. <i>Prêt-Equipement-Classement-Planning</i>: E. Davoust; C. Perrault; E. Perrot; F. Soullignac; X <i>Relai pour les équipements informatiques</i>: F. Soullignac. <i>Bâtiment: maintenance et liaison</i>: G. Corgier.</p>	<p>Informatique documentaire: S. Bourel. ❖ <i>Réseau de cédéroms</i>: J-N. Merlier. ❖ <i>Système intégré de Gestion de Bibliothèque</i>: → <i>Administration du système</i>: J-N. Merlier; Y. Momboisse. → <i>Administration de la base</i>: M-C. Cosneau. → <i>Catalogage BN-Opale</i>: M-C. Cosneau. → <i>Correction et rétroconversion des fichiers</i>: F. Le Guilly. → <i>Extraction de statistiques</i>: Y. Momboisse ❖ <i>Correspondant réseau avec le CITU</i>: J-N. Merlier. ❖ <i>Gestion courante du parc informatique</i>: J-N. Merlier. ❖ <i>Gestion des accès documentaires internet</i>: S. Bourel; L. Kempa.</p> <p>Formation des usagers (en collaboration avec les sections): M. Devinant; Ch. Bourlon; L. Kempa; M. Philippot.</p> <p>Politique d'acquisitions (coordination et suivi): M-J. Boistard.</p>
Lettres et sciences humaines	
<p><i>Chef de section</i>: C. Cuisset. <i>Secrétariat</i>: C. Lelu. <i>Acquisitions</i>: C. Cuisset. <i>Réception des ouvrages et localisation BN-Opale</i>: O. Aubert. <i>Catalogage</i>: M-C. Cosneau. <i>Indexation</i>: M-C. Cosneau; C. Cuisset. <i>Périodiques</i>: J. Baraton; O. Aubert. <i>Formation des usagers</i>: J. Baraton. <i>PEB</i>: J. Baraton; N. Gauthier. <i>Classement thèses (microformes)</i>: C. Lelu.</p>	<p>Mise en valeur des bibliothèques associées: ❖ <i>Coordination et développement</i>: X ❖ <i>Informatisation des catalogues</i>: S. Bourel. → <i>Signalement</i>: J. Collet; E. Ravaine.</p> <p>Correspondant - formation: M-J. Boistard.</p> <p>CCN: S. Cauderlier.</p> <p>PEB (coordination technique): J-N. Merlier. ❖ <i>Statistiques</i>: M. Philippot.</p> <p>Signalétique: C. Cuisset; M. Philippot.</p>
Sciences	
<p><i>Chef de section</i>: X <i>Secrétariat</i>: A. Bénardeau; M. Sotteau. <i>Acquisitions</i>: X <i>Réception des ouvrages et localisation BN-Opale</i>: M. Sotteau. <i>Catalogage indexation</i>: D. Morin. <i>Périodiques- cartes</i>: M-F. Aubineau. <i>Formation des usagers</i>: M-F. Aubineau. <i>Interrogation de bases de données</i>: X <i>PEB</i>: A. Bénardeau; S. Cauderlier. <i>Gestion des thèses (locales et microformes)</i>: A. Bénardeau.</p>	Fonds spécifiques
Prêt - Equipement - Classement	
<p>J. Adam; E. Baali; E. Barta; C. Brothier; R. Chadelat; L. Kempa; Y. Momboisse; M. Philippot; R. Morin; X <i>Planning</i>: E. Barta</p>	<p>Fonds professionnel: Ch. Bourlon.</p> <p>Ouvrages de référence et généralités: Ch. Bourlon.</p> <p>« Lire Autrement »: <i>Acquisitions, coordination</i>: M-J. Boistard; Ch. Bourlon (BD) <i>Réception, catalogage</i>: E. Barta; O. Josselin; Y. Momboisse. (+ magasiniers préparant les concours) <i>Périodiques</i>: Ch. Bourlon.</p>

BU FORUM et BU DROIT

consultation libre : en réseau

● **ADMINISTRAL** - Institut international d'administration publique
Centre d'études et de recherche en science administrative. Bibliothèque administrative de la Ville de Paris. Dépouillement de 300 revues, ouvrages, travaux universitaires, rapports, colloques... en droit public et science administrative. *bimensuel*

■ ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Articles parus dans le mensuel et les hors-séries entre janvier 1993 et juin 1998. Dictionnaire avec plus de 1000 définitions et des exemples

● Catalogues de la Bibliothèque Nationale de France

- BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANCAISE

Références des ouvrages, des périodiques, des documents électroniques reçus par la Bibliothèque Nationale depuis 1970. *bimensuel*.
Internet : <http://www.bnf.fr>

- CATALOGUE GENERAL

Imprimés des origines à 1970 : plus de 3 millions de notices.
-Catalogue général Auteurs des ouvrages entrés à la BN avant 1960
-Catalogue général Auteurs, Collectivités-Auteurs, Anonymes des ouvrages entrés à la BN entre 1960 et 1969
-Catalogue général des périodiques parus avant 1960

■ CD-UNIVERSALIS

Intégralité du texte de l'Encyclopaedia Universalis et un module « médias » composé de 3 parties (le Musée, l'Atelier, l'Atlas). Des renvois aux volumes papier. *mises à jour*

▲ **CHELEM** - Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale. Ed. CEPIL (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Des bases économiques décrivant l'économie mondiale, le PIB et la population, la balance des paiements. *annuel*

● CHEMICAL ABSTRACTS

Références des documents à partir de 1987

● CURRENT CONTENTS

summaries de périodiques scientifiques. *hebdomaire*

- Agriculture, Biology and Environmental Sciences

parutions depuis 1 an dans les domaines de l'agriculture, biologie, sciences de l'environnement (agricultural chemistry, agronomy, aquatic sciences, biology, biotechnology, entomology, food/nutrition ...)

- Engineering, Computing and Technology

parutions depuis 1 an dans les domaines de l'informatique et de la technologie (aeronautics and aerospace engineering, automation...)

- Life Sciences

parutions depuis 1 an dans le domaine des sciences de la vie (biochemistry, biophysics, endocrinology, genetics, immunology, microbiology, molecular biology, neuroscience, pharmacology, physiology and toxicology...)

- Physical, Chemical and Earth Sciences

parutions depuis 1 an dans les domaines de la physique, chimie, sciences de la terre (analytical chemistry, astronomy, atmospheric sciences, mathematics, nuclear physics...)

● **DELPHES**. ed. Chambre de commerce et d'industrie de Paris
Références d'articles permettant de suivre l'actualité concernant les produits, les marchés, la vie des entreprises, la gestion de l'environnement économique et financier en France et à l'étranger depuis 1993. *trimestriel*

● DOC THESES

Références des thèses soutenues en France depuis 1972 (Lettres-Sciences humaines, sociales-Sciences), depuis 1983 (disciplines de santé), depuis 1990 (médecine vétérinaire). *semestriel*

● LE DOCTRINAL

Dépouillement systématique de 208 revues juridiques depuis juillet 1993. *mensuel* (14 titres nouveaux à partir de 1999)

● ECONLIT

par le «Journal of Economic Literature» depuis 1969. *trimestriel*

● ELECTRE

Recense les ouvrages en langue française disponibles dans le commerce. *trimestriel*

■ ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

voir : CD-UNIVERSALIS

● FRANCIS

Références d'articles de 9000 revues du monde entier (80%), d'ouvrages, de rapports, de comptes-rendus de congrès, de travaux universitaires (15%) en sciences humaines, sociales et économiques depuis 1984. *annuel*

■ GRAND ROBERT

Outils d'aide à la rédaction à partir du texte du «Grand Robert de la langue française», dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de la Renaissance à nos jours

● INSPEC

Références d'articles de périodiques, de comptes-rendus de congrès, de thèses, de rapports dans les domaines de la physique. 1997

▲ INTERNATIONAL STATISTICAL YEARBOOK - MAXDATA

(ISY). Données économiques et statistiques de la Communauté Européenne («Eurostat»), du Fonds monétaire international («Statistiques financières et internationales»), de l'O.C.D.E. («Principaux indicateurs économiques»), de la Deutsche Bundesbank, de la Citybank. *annuel*

■ JURIDISQUE

- **Cassation** : Arrêts de la Cour de Cassation depuis 1984. *trimestriel*

- **Conseil d'Etat** : Arrêts rendus par le Conseil d'Etat, Section du contentieux depuis 1980 et par les 5 Cours administratives d'appel (Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes et Paris) depuis leur création en 1989. *trimestriel*

- **Lois et règlements** : Textes du «Journal Officiel, Lois et Décrets», lois, ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires à partir de 1980 et textes originaux publiés dans les bulletins officiels (date de départ variable suivant les bulletins). *trimestriel*

▲ JURISITE

Cyberannuaire juridique. Sélection de plus de 1000 sites juridiques sur 200 pays. *semestriel* (sur certains postes à la BU-Droit)

▲ KOMPASS

- Europe

- France

Recense les établissements de l'industrie et des services (données administratives et juridiques, organigrammes, produits, code ANF et principales données financières). *annuel*

■ LE MONDE

Texte intégral et large sélection d'images et de dessins depuis 1993

▲ MATERIAL SAFETY DATA SHEETS COMPANIES

ed Canadian Centre for Occupational Health and Safety
Comprehensive full text database containing over 110000 Material Safety Data Sheets for chemical products sold or manufactures in North America

● MATHSCI

Références d'articles de périodiques, d'ouvrages, de comptes-rendus de congrès, de rapports et des travaux de recherche en Mathématiques et domaines voisins. depuis 1940

▲ MAXDATA

Voir : INTERNATIONAL STATISTICAL YEARBOOK (ISY)

■ MULTICODES DALLOZ

6 codes : Civil-Travail-Commerce-Pénal-Procédure civile-Procédure pénale
2 mises à jour annuelles : juin et décembre

● MYRIADE

Recense et localise près de 300 000 titres de périodiques français et étrangers dans plus de 2900 bibliothèques et centres de documentation français (public et privé)

■ NAVIS - Ed. Lefebvre

- **Contrats et droit de l'entreprise**
Comprend : Mémento Contrats et droits de l'entreprise solutions parues au B.R.D.A.
Le BRDA « Bulletin rapide de droit des affaires » n°1/1998.

Des fiches complémentaires inédites rattachées principalement sur l'analyse de décisions de jurisprudence citées dans le texte intégral (dont le R.J.D.A. « Revue de droit des affaires en totalité »).

Les textes cités dans le mémento (lois, décrets, arrêtés, décisions de justice, etc.)
Les formulaires Baux et Fonds de commerce, (distribution, Contrats informatiques). *trimestriel*

- Fiscal

Mémento. Documentation pratique (10 vol.). C
depuis le n°1/94. « Feuille rapide » de jurisprudence ». *mensuel*

- Social

Mémento. Documentation pratique (6 vol.). C
depuis le n°1/94. « Feuille rapide » de jurisprudence » depuis 1989. Arrêts de la C
1988. *mensuel*

- Sociétés

Mémento des sociétés commerciales. La pratique
« Revue de jurisprudence du droit des affaires » en 1991. « Bulletin rapide du droit des affaires »
Formulaire sociétés. *trimestriel*

● PASCAL

Références d'articles de 8500 revues du monde entier
rendus de congrès, de thèses, de rapports fondamentaux (physique, chimie, géologie, mathématiques), médecine, technologie, sciences de l'information, psychologie. *trimestriel*.

Les 12 derniers cédéroms sont en réseau.
Années antérieures : voir cédéroms sur demande

■ RECUEIL DALLOZ SIREY

Jurisprudence, doctrine, législation, bibliographie

● WATER RESOURCES ABSTRACTS

Abstracts of current and earlier pertinent reports...cover water resources as treated in engineering, science and the related engineering characteristics, supply condition, conservation of water resources. à partir de 1967

BU FORUM sur demande : monoposte

● AMERICA : HISTORY AND LIFE

Histoire et culture des Etats-Unis et du Canada de 1450 à nos jours : références d'articles de périodiques, d'ouvrages récents, d'informations sur les thèses tirées de Dissertation Abstracts International. 3 fois par an

● CUADERNOS HISPANOAMERICANOS

Indices : 1948 - 1997 (n° 1/570)

● HISTORICAL ABSTRACTS

Histoire mondiale (sauf les Etats-Unis et le Canada) des origines à nos jours : références d'articles de périodiques, d'ouvrages récents, d'informations sur les thèses tirées de Dissertation Abstracts International. 3 fois par an

● MLA (Modern Language Association International Bibliography)

Littérature, linguistique, théorie littéraire et folklore : références d'articles de périodiques, d'ouvrages... depuis 1963. trimestriel

● PASCAL

Références d'articles de 8000 revues du monde entier (90%) de comptes-rendus de congrès, de thèses, de rapports techniques (10%), en sciences fondamentales (sauf les mathématiques), médecine, technologie, sciences de l'ingénieur, sciences de l'information, psychologie à partir de 1987
Les 12 derniers cédéroms sont en réseau (en consultation libre)

■ LA RECHERCHE

Texte et sommaires de la revue à partir de 1970.

■ RECUEIL DES LOIS ET REGLEMENTS DE L'EDUCATION NATIONALE (RLR)

Mise à jour régulière des textes administratifs de l'E.N. par sujets

■ TOUS LES SAVOIRS DU MONDE

La Bibliothèque nationale de France présentée à travers son histoire, les collections du site historique de Richelieu, l'architecture et l'organisation du nouveau site de Tolbiac.

L'aventure de l'encyclopédie des origines de l'écriture (tablettes sumériennes) à nos jours (internet)

BU DROIT sur demande : monoposte

■ AJDA - Actualité juridique. Droit administratif

Tous les articles (doctrine, jurisprudence commentée, repères de législation, chroniques de bibliographie) à partir de 1990. annuel

▲ ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE. Ed. INSEE . annuel

■ COUR DES COMPTES . - Journaux Officiels

Rapport de la Cour des Comptes . depuis 1895. annuel

■ EMERALD

Intégralité du « Journal of economic studies » 1989-1997. annuel

■ GAZETTE DU PALAIS - GPDOC-RI

Recueil Gazette du Palais : 1987-1997

Version intégrale des « Recueils bimestriels ». annuel

■ JNA Droit du patrimoine . annuel

■ JOLY SOCIETES

« Bulletin Joly des Sociétés ». depuis 1986. annuel

● JOURNAL OFFICIEL . LOIS ET DECRETS

50 ans de tables : 1947 - 1985 . accès multicitères

■ JURIDISQUE

- Fiscal : Lamy fiscal

et sources en texte intégral. semestriel

- Fiscal : Jurisprudence fiscale

soit environ 35 000 arrêts et plus de 50 000 réponses ministérielles. semestriel

- Social, droit du travail et protection sociale

Ouvrages et sources : Lamy social, et protection sociale ; 30 000 lois, arrêts...semestriel

- Social jurisprudence

Chambre sociale et Chambre criminelle, Chambre mixte, Assemblée plénière de la Cour de Cassation, Conseil d'Etat depuis 1986 semestriel

■ LAISONS SOCIALES: 1996-1998

Intégralité des publications du quotidien (hors magazine et numéros spéciaux) : «Bref social», «Législation sociale», «Documents», «Jurisprudence», «conventions et accords», «Revue de presse». annuel